LE LABYRINTHE DE LA LIGVE ET LES MOYENS DE S'EN retirer.

M. D. LXXXX.

BIBLIOTECA NAZ.
ROMA
VITTORIO EMANUELE

LE LABYRINTHE DE *la Ligue, & les moyens de s'en retirer.*

CEluy-là n'eſt point à blaſmer (dict la diuine Calypſe dans Homere) lequel donne le cõſeil qu'il voudroit prendre pour ſoy ſ'il eſtoit reduit au meſme accident que celuy auquel il veut perſuader d'vſer du ſien, & ſemble que c'eſt ſ'aquiter dignement de l'office de bon amy & d'homme de bien, quand nous faiſons pour autruy ce que nous deſirerions nous eſtre fait en ſemblable cas. C'eſt le propre de l'homme d'auoir ſoing de l'homme en general, & en particulier de ſon parent, de ſon amy, de ſon voiſin, de ſon concitoyen & de ſon compatriote: & entre tous les peuples de la terre,

ceux qui ſont nourris du laict de l'Egliſe Chreſtienne noſtre bõne mere & ſuſtentez du pain de l'Euangile, entendent trop mieux la practique de ceſt amour fraternel & charité des vns enuers les autres, comme ſçauoit treſbien dire l'Empereur Alexandre Seuere, lequel bien qu'il fuſt attaché au Paganiſme trouuoit neantmoins ceſte dilection Chreſtienne ſi ſaincte & pieuſe qu'il l'auoit ordinairement en la bouche, la recommandoit & loüoit hautemẽt, & meſmes feit dans ſon Oratoire grauer en lettres d'or ceſte ſentence tirée d'vne meſme ſource: Ne fais à autruy ſinon ce que tu veux que l'on te face: iugeant auec nous ce grand perſonnage, que toute iuſtice bien ordonnée doit prendre commencement en nous, que nous deuons

entrer en examen & cognoissance de nous-mesmes auant que iuger & condamner autruy : & outre considerer que tout ainsi que l'homme est naturellement enclin à faire des fautes, aussi est-il disposé à les reparer quand on les luy fait veoir auparauant que de s'estre formé vne hadiude laquelle ne se despoüille iamais que par vne speciale grace diuine. Or entre tous les Chrestiens, qui plus vertueusement embrassent ceste charité (laquelle ie puis dire estre le nœud & l'vne des principales vertus qui retient la societé d'entre les hommes) la nation Francoise a touſiours eu le premier lieu comme celle que nature a doüée d'vne humanité, courtoisie & facilité tresgrande, de maniere qu'elle est aussi prompte à remettre les iniures &

offences legerement faictes, qu'elle se laisse bien souuent transporter à les faire auec trop de ferueur, inconsideration & soudaineté. Le naturel du Frãçois est de faire paroistre tout à l'instant ses mouuemens, descouurir ses passions & offencer auec plus de promptitude, qu'aucune mauuaise volonté & premeditatiõ, mais aussi ne demãde-il point de delay pour oublier entierement vn desplaisir & iniure receuë. La plusspart des autres nations offencent de propos deliberé & auec vne meschante & damnable resolution, & cela est cause ou qu'elles ne s'entre-pardonnent iamais ou qu'elles laissent touſiours vne arriere boutique de trahisons dãs laquelle se renouuellent la hayne, le courroux & la vengeance pour en temps & lieu & auec tous les aduan-

tages qui leur seront possibles faulser leur foy & promesse iurée, & tirer (comme elles dient) raison de leurs ennemys auec toute espece de dommages & de cruautez, & en fin souz le masque d'vne feinte amitié violer tout droit diuin & humain. Le vray François nourry de meilleur laict, plein de cãdeur & naifueté ennemy iuré de ces faux visages, de ces feintises & dissimulations transmontanes, est beaucoup plus traictable, se laisse à la façon des cœurs genereux, vaincre par les prieres & submissions qui luy sont faictes, se recõcilie aisemẽt, & apres la reconciliation ne se souuiẽt plus des vieilles debtes, ains demeure en l'amitié renouuelée auec plus de fermeté & confidẽce qu'auparauant. Il n'y a lieu au monde ou la Loy d'amnistie & oubliance soit

mieux gardée qu'en ce Royaume: & noz peres ne practiquerent iamais le precepte qui depuis trois iours nous eſt arriué de delà les mõts: *Amico reconciliato non ti fida*. Ce prouerbe eſt paſſé à nous auec les mœurs eſtrãgeres, & n'eſt mis en vſage que par ceux qui ne tiennent rien de l'humeur Françoiſe.

Si Loys douzieſme qui pour ſa bonté fut ſurnommé le pere du peuple, euſt eſté frappé au coin de noz Macchiauelliſtes, il euſt fait vn beau rauage lors qu'il fut paruenu à la couronne. Car il n'auoit pas faute de boutefeux & trouble-repos, qui l'incitoyent à ſe venger de ceux qui l'auoient infinimẽt pourſuiuy & tourmenté, lors qu'il n'eſtoit encor que Duc d'Orleans: & eſt notable ceſte reſponce qui ne ſera trop repetée laquelle

laquelle il feit vn iour à certains malicieux importuns qui taſchoient de l'aigrir & animer contre ceux qui luy auoient fait la guerre: Il ſeroit mal ſeant, dſt-il, qu'vn Roy de France ſe meit à vanger les iniures faictes à vn Duc d'Orleans. Ainſi ce bon Prince meit ſouz le pied ſes vieilles offences, ſ'accommoda fort doucement auec ſes ſubjets & par l'obeiſſance & fidelité qu'ils luy rendirent, oublia du tout les iniures paſſées, & au lieu d'vſer de ſa puiſſance abſoluë, il la tempera d'vne douceur vrayemẽt Royale, & l'employa du tout aux œuures d'vne parfaite clemence, & à pardõner à tous ceux qui envoulurẽt faire l'eſſay, à l'exemple du bon Empereur Adrian, lequel le propre iour qu'il monta à l'Empire rencontrant vn quidam auec lequel il auoit exercé

de treſcruelles & mortelles inimitiez au lieu de luy vſer de menaces & luy reprocher choſe quelconque de ce qui ſ'eſtoit manié entre eux deux, luy diſt ſeulement en paſſant, Tu es eſchappé : voulant monſtrer en ceſte ſeule parole qu'il eſt mal-ſeãt à ceux qui ſont eſleuez en grandes dignitez de ſ'amuſer à prendre vengeãce des torts & iniures faictes au precedent, & que c'eſt vn acte de grandeur & magnanimité de ſe reconcilier auec ſes ennemis & aſſoupir du tout les anciennes diſſenſions pour l'amour de la choſe publique. Auſſi pour n'ẽ mentir point, eſt-ce vne impuiſſance feminine de ne pouuoir depoſer le reſſentiment d'vne vieille querelle & d'auoir touſiours empraint au cœur vn deſir inſatiable de vengeãce. Les ames belles & genereuſes ſur-

montent aiſément ces paſſions là & ne leur couſte rien de departir leurs faueurs & leurs graces à ceux qui ſe recognoiſſent & qui d'vn cœur Frãçois & ouuert & ſans vne queuë & diſſimulation Eſpagnole les recherchent. Nous en auons des exemples notables en noſtre hiſtoire Françoiſe és perſonnes quaſi de tous nos Rois & principalement de Loys le Debõnaire lequel fut treſcruellemẽt traitté par ſes propres enfans de Philippe de Valois, de Charles v. vj. vij. & Loys xj. leſquels ne ſe ſont point repentis de leur clemence & miſericorde practiquée auec raiſon, ains par le moyen d'icelle ſe ſont eſtablis & ont eſté apres pluſieurs grandes & diuerſes agitations, la terreur de leurs voiſins & les reſtaurateurs de leur Eſtat. Ainſi ſe gouuernoient ces gra-

ues & ſages Romains qui n'auoient rien plus recommandable que le ſalut de la patrie & poſtpoſoient facilement tout leur intereſt particulier à l'vtilité publique. Ainſi nos Predeceſſeurs en vſoient ſans tromperie & ſans artifice, & viuans en ceſte rondeur, ont les vns en obeiſſans fidelement, les autres en commãdans doucement, rendu ce Royaume le plus grand, le plus floriſſant & le plus redoutable de tout l'vniuers.

Il n'y a celuy qui ne ſçache les grandes cruautez, les deſolations & accidents tragiques, qui ſont arriuez en ce Royaume durant les querelles d'Orleans & de Bourgongne, nous en auons encore l'odeur, & en voyõs encore les ruines & maſures en beaucoup de lieux: on n'ouyt iamais parler de tant de barbaries, tant de par-

ricides, tant de ligues, felonnies, partialitez & aigreurs en vne guerre ciuile. On auoit veu vn Duc d'Orleãs, frere vnique du Roy Charles sixiesme, honteusement massacré dans Paris par vn Duc de Bourgongne, & cestuy-cy quelque tẽps apres meurtry vilainement à Montereau faut Yonne. C'estoiẽt deux grands Princes, tous deux de la maison de France, qui auoient plusieurs seruiteurs, lesquels se ruynerent en ces diuers partis, causerẽt la mort d'vn million d'hõmes, & si Dieu n'eust à la parfin regardé la France de son œil de pitie: l'Anglois qui en portoit le tiltre & la possedoit presque entierement, s'en fust rendu paisible Seigneur, & l'eust peuplé de ceux de la nation. Mais Dieu qui a tant departy de ses saincts benedictions à ceste Cou-

ronne, voulut monſtrer que c'eſt en luy ſeul & nõ aux hommes, que nous deuons cherher noſtre refuge, & conſeruation en noz extremes afflictions, & que ſi tous les ſecours que nous mendions d'ailleurs ne ſont aſſiſtez de ſa grace, ils ne ſeruent d'autre choſe que de redoubler noz miſeres, nous faire dõner du nez en terre & nous precipiter en l'abyſme de toutes eſpeces de calamitez: car alors il toucha viuement les cœurs des François, qui ne ſ'oſoient quaſi plus declarer tels, tant ils eſtoient eſperdus & effrayez d'vn ſi extraordinaire changement: il leur eſchauffa l'ame d'vn ſainct amour & zele enuers leur Roy & leur patrie, & ſoubs la conduitte d'vne fille, laquelle indubitablement eſtoit inſpirée d'enhaut, leur fit faire des entrepriſes ſi glo-

rieuſes & ſi hautes, que ſans impieté & treſgrande ingratitude nous ne pouuons reuocquer ce miracle en doute, comme quelques vns font qui meſmes le detorquent en calomnie, ou par vne ingenieuſe malice, ou par faute de ſe repreſenter l'Eſtat des affaires de la France en ce temps là. En ceſte meſme ſaiſon Charles vij. qui ſ'eſtoit veu reduit au petit pied en ſa ville de Bourges, laquelle pour lors eſtoit la capitalle & frõtiere tout enſemble de ſon Eſtat, traicta auec Philippe Duc de Bourgongne & luy fit tant de ſatisfactiõs de la mort de feu ſon pere, qu'ils ſ'appointerẽt en preſence des Ambaſſadeurs de tous les Princes Chreſtiens, de tous leurs differents par vne paix, qui depuis fut ſainctement gardée & obſeruée de part & d'autre. Vn peu a-

pres ce mesme Prince fut pouſſé d'vn ſainct deſir, & pour le bien general de la France, de procurer la paix entre les Roys de Frãce & d'Angleterre, & de ſe recõcilier auec la maiſon d'Orleans: recognoiſſant que tout ainſi que les diuiſions, ligues & factions de ces deux maiſons auoient cauſé tant de malheurs & deſaſtres en ce Royaume, la re-vnion produiroit tous effects au contraire, ce qui aduint. Pour l'executiõ de ceſte ſaincte volonté il delibera d'obliger par vn plaiſir ſignalé, ſon mortel ennemy Charles d'Orleans, detenu priſonnier en Angleterre depuis la bataille d'Azincourt, donnée en l'an 1415. & d'autant qu'il eſtoit en mauuais meſnage auec les Anglois, il delibera de faire manier ceſt affaire par ſa femme fille du Roy de Portugal,

gal, Princesse courageuse & aduisée: & l'assistant de quelques hommes sages & experimentez aux affaires d'Estat, luy donna instructiõ de ce qu'elle deuoit dire & faire en sa negociation, laquelle tirant en lõgueur pour le regard de la paix generale entre ces deux Roys, ceste Princesse se resolut de traicter auec le Duc d'Orleans qui estoit venu à Calais, à l'instance & requeste d'elle, lequel en fin de compte luy accorda que toute memoire des iniures & querelles passées entre luy & le Duc de Bourgongne seroit effacée, ostée & assoupie, qu'elles seroient couuertes d'vn perpetuel oubly, & qu'il espouseroit Marguerite de Cleues fille de la sœur dudit Duc de Bourgongne. Cela estant entre elle & luy accordé, & estant par elle les Anglois dispo-

ſez à ſa deliurance en payant rançon, il fut par les practiques & entreueues de ſon capital ennemy deliuré de priſon vingt cinq ans apres ſa prinſe, & eſtans ces deux Princes reconciliez par ceſte nouuelle alliance, depuis ce temps là, le Duc d'Orleans, ſans aucune diſſimulation, garda inuiolablement l'amitié auec le Duc de Bourgongne: & de là en auant proſpererét les affaires de France de plus en plus, toutes ſemences de factiós eſtãs oſtées, & les noms d'Armagnacs & Orleannois entierement effacez par vn bon accord.

Sur ces conſideratiós & pluſieurs autres que ie laiſſe à diſcourir aux iudicieux amateurs du bien public, i'ay maintesfois ſongé à part moy & en diſcours familier auec mes amis, ſi en ceſte eſtrange diuiſion & aliena-

tion de volontez qui regne auiourd'huy parmy nous, ſi en ceſte deſolation publicque, en ces eſmotions populaires conduites ſeulement de fureurs & paſſiõs deſreiglées, ſi apres tant de meurtres & violemens, apres les ruynes de tant de riches & honorables familles, il y auroit moyen de ſauuer le reſte, & comme d'vn grand naufrage r'aſſembler les pieces, les chables, les cordages, & generalemẽt tout l'attirail qui ſera en nature, pour rebaſtir & renouueller ce nauire François, ſoubs la conduite d'vn des plus grands & excellens Pilotes qui ſoit au monde. Rien ne m'a induit à cela que le zele q̃ i'ay au biẽ general & repos de ce pauure Royaume, & l'amour que i'ay à ma patrie, laquelle ſelõ ma mediocrité, ie n'abandonneray point tant que ie viue, ie la ſer-

uiray iuſques au bout de tous les moyens que Dieu m'a donné, & ne deſeſpereray iamais de ſõ ſalut qu'auec les derniers, reſolu pluſtoſt que luy ſuruiure, de m'enſeuelir dans les cendres d'icelle, & ne rechercher ou deſirer iamais plus honorable tombeau que celuy-là.

Mais voyons premieremẽt ſi nous pouuons eſchapper de ce peril. Ne nous perdons point de gayeté de cœur. Cõſiderons ie vous prie (peuple François) ſi apres tant de maux, eſquels voſtre inaduertence pluſtoſt qu'vne meſchãte & premeditée volonté vous a plongez, il y a moyen de vous tirer de ce labyrinthe, ſ'il y a point de grace & ſi tous les chemins de ſalut nous ſont eſtoupez, n'empirez pas voſtre condition par vne obſtination derniere & perilleuſe. Ap-

portõs comme en vn grand embrazement, les vns vn ſeau d'eau, les autres vn crochet, les autres vne eſchelle, & quoy que ce ſoit contribuons tous en ce trauail, pour eſteindre ces feux de ſedition & guerres inteſtines que nous ne pouuons plus gueres nourrir ſans nous conſommer nous meſmes dãs les ruynes de noſtre patrie. Tentons tous les plus honneſtes & dignes moyens que nous pourrõs excogiter, pour ſauuer noz familles & laiſſer à noz enfans & legitimes heritiers, les meſmes patrimoines & heritages que noz peres nous ont tranſmis. Ne ſoyons point ingrats enuers noſtre propre ſang, puis qu'il eſt en nous de le racheter, puis qu'il n'eſt queſtion (ce ſemble) que de le vouloir, & que Dieu nous a mis les remedes entre les mains.

Ce n'eſt pas d'auiourd'huy que les grands ſe ſçauent ſeruir de voſtre faueur & aſſiſtance, pour paruenir à leurs deſſeings, pour raſſaſier leurs ambitions & venger leurs querelles particulieres, vous vous laiſſez aiſément tranſporter aux fureurs d'autruy, & à la mode du Cameleõ, vous prenez toutes les impreſſiõs & couleurs qui vous ſont propoſées : les grands vous deſrobent les affections & volontez que vous deuez à voz Roys, voz Magiſtrats, & à voſtre patrie, & ſoubs vne faulſe eſpece, ou de religiõ, ou de bien public, vous font touſiours eſpouſer leurs paſſions & d'vne querelle particuliere en font vne generale, qu'ils vuident aux deſpens de voz biens, de voz honneurs, & de voz vies. C'eſt vne vieille practique tant de fois reiterée & miſe en

vſage par tous ceux qui ont iamais remué les Eſtats d'autruy, & qui ont troublé le repos public, qu'elle eſt en fin tournée en couſtume.

Le paſſé vous deuroit ſeruir d'inſtructiō pour l'aduenir. Regardez ie vous ſupplie toutes les guerres ciuiles qui ont iamais eſté en ce Royaume, vous n'en trouuerez pas vne qui n'ait eſté fondée ſur l'vn de ſes pretextes ou ſur tous les deux enſemble. Cōſiderez l'iſſuë, vous apprehēderez que le peuple a touſiours porté la folle enchere, a payé l'eſcot & a eſté abandonné par ceux-là meſmes qui l'auoient mis ſi auant au bourbier.

Les grands ſe ſeruent de vous tout ainſi que nous faiſons d'vn bouclier ou d'vn bon & fort baſton, ſouz la faueur deſquels nous faiſons des entrepriſes & nous couurons ſelon les

neceſſitez & occaſions qui nous arriuent: cependant nous embeliſſons & parons l'vn de noz liures, de noz armes & deuiſes: l'autre nous le reueſtons, remparons & le tenons au meilleur eſtat qu'il nous eſt poſſible aux deſpens & du public & des particuliers ſ'il y eſchet. Et neantmoins quand l'vn eſt rompu, vſé, caſſé, ou mis en pieces, & l'autre creué, renuerſé ou autrement endommagé, nous les quittons comme choſes de neant & qui ne nous ſeruent plus que d'empeſchemens, ou meſmes ſi nous ne ſommes paruenus au point de noz intentions, ou qu'au contraire noz affaires ſoient du tout deſeſperées, nous n'en faiſons plus eſtat quelconque, comme choſe qui nous eſt à charge ou qui du moins ne nous peut plus de rien ſeruir, mais nuyre beau-

beaucoup si nous vouliõs nous opiniastrer à la garde: ny plus ny moins quand les grands se veulent seruir de vous, ils vous caressent, ils vous baillét pour signal d'vne extreme faueur leurs liurées, les deuises de leurs factions, & pour dire en vn mot, ils vous font porter la marotte, ils s'abaissent, ils familiarisent, domestiquent auec vous & se font voz compagnons. Ils promettent de vous cõseruer, vous deliurer & descharger de toutes oppressions, de vous enrichir & aggrandir de toutes façons. Soubs ces appasts vous vous laissez enyurer, vous prenez pour argent cõtent toutes ces vaines & folles promesses, & comme si vous estiez desia transformé en vne autre condition, vous vous faites à croire d'estre desia ce qu'ils vous ont proposé que vous

ſeriez à la fin de leurs conqueſtes. Et tout au contraire vous voyez par experience que tout ce que vous faites auec eux, eſt de vous vſer, caſſer, ruyner, conſommer & vieillir auec eux. Et à la fin vous vous trouuez abandonné de tous coſtez, & ne pouuons plus de rien ſeruir, vous leur eſtes à charge, de maniere que de deux choſes l'vne, ou ils trouuent façon de faire leur appoinctemẽt ſans vous y comprendre, comme ceux de Pontoiſe eſprouuerent dernieremẽt, ou ſ'ils ne le peuuent faire ils ont vne infinité de moyens de ſe deffaire de vous: on peut adiouſter vn troiſieſme, que ſi eux-meſmes ſont ruynez, ce qui arriue ſouuẽt, vous l'eſtes auſſi indubitablemẽt: & en tout cas vous courez au galop, voſtre ruyne infaillible. Penſiez vous que ces grands

dominateurs, qui ſoubs la faueur de voz volontez corrompues & enſorcelées, par leurs bõnetades affectées, par leurs familiaritez & priuautez contrefaites, ſe ſont rendus maiſtres de voz affections, de voz forces & de voz villes, ſoyent pouſſez d'aucun zele, ou enuers Dieu & ſon Egliſe, ou enuers vous? Demandez vous auiourd'huy de plus certaines preuues de leurs ſanglantes & maudites conſpirations? Attendez vous encor de plus triſtes effets que ceux qu'ils ont fait veoir à toute l'Europe? Ce n'eſtoit rien d'auoir mis en feu tout ce Royaume, d'auoir armé le fils contre le pere, d'auoir aſſaſſiné en plein midy, en pleine ruë, au milieu des plus opulentes villes, ſon frere, ſon voiſin, ſon amy, d'auoir pillé & brigãdé leurs maiſons auec toute liber-

té en presence des Magistrats, d'auoir veu des coquins, des pendars, des assassinateurs non seulement menacer en plein Parlement les premiers Iuges de la Chrestiété, mais leur commander à baguette, & les tirer de leurs sieges & les mener par force au long & au large d'vne ville de Paris, comme en triomphe, & au partir de là les enfermer dãs vne Bastille, c'est à dire au lieu où l'on a coustume d'ẽprisonner les crimineux de leze Majesté, & les detenir là comme on feroit les plus grands voleurs du mõde en toutes sortes de miseres, d'auoir rompu & brisé les prisons en diuers lieux pour en tirer des meurtriers, des larrons & boutefeux, & les honorer des plus grandes charges de la Iustice, d'auoir fait la guerre aux personnes pour iouyr de leurs terres, de

leurs domaines & posſeſſiõs, d'auoir veu vſoler les Eccleſiaſticques, & les lieux dediez à l'hõneur de Dieu, par ceux qui ſe dient leurs protecteurs, les pilliers de la foy, & les propagateurs de l'Egliſe Catholique, Apoſtolique & Romaine.

Il a fallu que la Ligue qui n'a iamais rien conceu que des monſtres, ait à la parfin & pour conſommation & comble de toutes meſchancetez & barbaries, enfanté le malheureux & monſtrueux parricide que le Soleil a veu & en a eu horreur, que la France a pleuré & pleurera à iamais, que les autres nations ont deteſté & ſ'en ſouuiendront à noſtre cõfuſion & infamie, que Dieu par ſon infinie prouidence a permis pour certains miſteres qu'il nous deſcouurira auec le temps. Helas François (que i'appel-

le volontiers ainſi par hõneur), vous auiez iuſques auiourd'huy emporté la reputation ſur tous les peuples de la terre, d'eſtre les plus amateurs & ialoux de voſtre Roy. Noz Chroniques n'eſtoient point encor teinctes du ſang de noz Roys, homicidez par vne trahiſon & coniuration de leurs ſubiets, & ceſt amour auoit maintenu ceſte Couronne, en la grandeur, force & ſplẽdeur, qũe noz peres l'õt cognuë, cõme ainſi ſoit que le bonheur d'vn Eſtat depend de l'vnion & ſaincte correſpondance de celuy qui commãde, auec ceux qui obeyſſent en tout deuoir & fidelité. Tant que nous auons bien ſçeu obeyr à noz Roys & ſuperieurs, nous auons eu toutes choſes à ſouhait : nous tenions ce deuoir enuers eux comme par tradition & de pere en fils. Ceſte

obeyſſance, amour, & fidelité nous eſtoient inſtillées auec le laict & premiere nourriture, & tout cela croiſſoit & augmẽtoit en nous auec l'aage, & produiſoit toutes ſortes de beaux & aggreables effects. Ils ſçauoient que les Roys nous ſont donnez de la main de Dieu tãt bons que mauuais: ils auoient appris que Dieu nous en donne quelquefois en ſa fureur, pour punition de noz enormitez & meſchantes vies, mais quels qu'ils ſoient il nous eſt commandé de leur obeyr. S. Paul aux Rom. 13. chap. parlant du deuoir des particuliers, non ſeulement deffend de reſiſter au Magiſtrat ſouuerain : mais veut que l'on luy obeyſſe à cauſe de la conſcience. S. Pierre pareillemẽt au 2. chap. de ſa premiere epiſtre, ordonne qu'on ait à honorer le Roy,

se souuenant, comme il est à presumer, de la reprimende qu'il auoit receu de son maistre, lors qu'il desgaina le cousteau contre la puissance publique, laquelle en auoit abusé contre nostre Sauueur Iesus-Christ. Et neantmoins chacun sçait quels estoient les Empereurs de ce temps là, comme Tybere, Neron, & la plus part des Gouuerneurs des Prouinces. Aussi lisons nous en plusieurs chapitres du premier liure des Rois, que Dauid qui auoit desia la promesse de la succession de la Couronne, & exerçoit l'Estat de principal conducteur des guerres, ce neantmoins estant tyranniquement persecuté, a tant estimé l'Oinct du Seigneur, que l'ayant entre ses mains il ne luy a fait ny souffert qu'on luy fist aucun mal, ains s'est contenté de luy coup-

coupper vn petit bord de ſa robbe, pour monſtrer qu'il eſtoit en ſa puiſſance de luy faire pis ſ'il euſt voulu. Qui plus eſt a ſur le champ executé à mort celuy qui ſe vanta de l'auoir tué. Bref il l'a honoré vif & mort quelque tyran qu'il fuſt, & hors le poinct de ſa Religion & conſcience, ſ'eſt touſiours comporté enuers luy en humble ſubiet & vaſſal tresfidele. Au moyen dequoy la rebellion des Iſraëlites contre Roboam, Prince exacteur & cruel, eſt tout àplat cõdamnée au liure des Roys & nõ ſans grande raiſon. Car en ce faiſant ils commirent deux lourdes fautes: la premiere, en ce qu'ils mirent diuiſion en l'Eſtat & dreſſerent vn Royaume à leur poſte, deſ-vniſſans ce que Dieu auoit conioint cõme pretendent faire auiourd'huy noz Li-

gueurs, qui ont proposé d'establir plusieurs Satrapies en ce Royaume si on les vouloit croire: la seconde, en ce qu'ils se reuolterent de la maison de Dauid, laquelle ils ne pouuoient ignorer estre choisie de Dieu pour regner. Ne voyez vous pas manifestement que les Ligueurs tombent auiourd'huy en pareille faute, & mesmes par leurs artifices & desguisemens, desquels ils vous charment les yeux de l'esprit, ils vous attirent malicieusement à leurs practiques & menées, puis que delaissans l'ordre naturel & legitime des successions en la dignité Royale, ils prennent leur visée en Espagne & Lorraine & sur des estrãgers leurs compagnons, en toute impieté, abomination, perfidie & ambition? Il faut faire estat puis que nous sommes

Chreſtiens d'obeyr aux puiſſances ordonnées & à l'Oinct du Seigneur, lequel ſ'il eſt tel que nous puiſſions nous promettre de luy vne pacifique & heureuſe domination, nous auõs tout ſubiet de loüer Dieu d'vne ſi grande benediction: ſi au contraire il eſt violent, exacteur & cruel, nous deuons par noz larmes & oraiſons continuelles, prier pour ſa conuerſion & amendement: & voylà ſans mentir, toutes les armes qui reſtent aux Chreſtiẽs en ce cas là. Si en Ieremie chap. 29. les Iſraëlites reçoiuẽt expreſſe ordonnãce de Dieu de prier pour la proſperité de Nabuchodonoſor, treſcruel tyran, tant ſ'en faut qu'il leur ait eſté loiſible de ſe ſouſtraire de ſon obeyſſance. N'eſt-ce point vn aduertiſſemẽt ſingulier de ce que les Eccleſiaſtiques & tous les

Chreſtiens ont à faire en pareil cas, ſi tãt eſt qu'ils veillent faire conference de ce temps cy au temps d'àlors. C'eſt vne hereſie manifeſte, dict le Religieux & docte Sigibert reprenant grauement Vrban 2. de ſouſtenir qu'il ne faut point prier Dieu pour vn mauuais Roy, & que les ſuiets ſont diſpẽſez du fermẽt de fidelité & obeyſſance qu'ils luy doiuent. Cela eſt contre l'expreſſe parole de Dieu (laquelle en toutes nos actions nous doit ſeruir de reigle & de niueau) contre les ſaincts Conciles tãt generaux que prouinciaux, & de fraiſche memoire cõtre la determination du Concile de Tours conclu en l'an 1584. c'eſt à dire, vn peu auparauant l'enfantement de la Ligue: Concile qui fut au meſme an confirmé & approuué par noſtre S.

Pere d'heureuſe memoire Gregoire 13. auquel il ſemble que Monſieur l'Archeueſque auec pluſieurs Eueſques, Abbez, Prelats & Colleges qui y aſſiſterent, euſſent haleiné le mauuais air de ce puant & hideux monſtre de la Ligue, & qu'ils vouluſſent contre ceſt air peſtilẽt & mortel qui deuoit infecter preſque toute la Chreſtienté, dõner comme vn antidote & preſeruatif pour ſe premunir contre la malignité de ce venin. Et de fait apres auoir prié Dieu pour la proſperité du feu Roy, que Dieu abſolue, & qu'il luy pleuſt faire la grace d'eſtablir vne bõne & heureuſe paix & luy donner lignée maſculine pour faire ceſſer tous ces maſtins & abbayeurs qu'ils voyoiẽt poſsible venir de loing, ils ordonnerent touchãt ce ſubjet es propres termes qui

ſ'enſuiuẽt eſquels ie n'ay rien voulu changer: puis dõc (diſent-ils) que c'eſt vne choſe ſaincte & ſacrée que la Majeſté des Roys, & q̃ celuy-là eſt parricide & ſacrilege tout enſẽble qui nõ ſeulemẽt d'effet, mais auſſi d'affectiõ & de parole attẽte à leurs perſonnes. Ce Concile ordõne & ſtatuë de nouueau, ce qui a eſté ordonné & ſtatué pour ce regard, par les anciens Conciles & ſpecialement par celuy qui a eſté autrefois tenu à Lauriac bourg du dioceſe d'Angers. Et d'autãt que c'eſt vne choſe qui repugne à la religion Chreſtienne & eſt grandement pernicieuſe & dommageable à tout le genre humain de rechercher par trop curieuſement les aduantures, fortunes & deſtinées des Princes: attendu auſsi que l'eſcriture ſaincte nous admonneſte que ce n'eſt pas à

nous de cognoiſtre les temps & momens que Dieu le pere a reſeruez à ſa puiſſance ſeule. Nous ordõnons par ce preſent Decret que ſi quelqu'vn eſt trouué auoir fait telles curieuſes recherches & meſmes attiré quelques-vns à ſon opinion pour auoir vn autre ſucceſſeur au Royaume, pẽdant la vie du Roy, qu'il ſoit chaſſé & mis hors de la compagnie des fideles & Catholiques. En outre, à fin de corriger vne pernicieuſe & damnable couſtume qui eſt auiourd'huy entre les hommes: nous deffendons à toutes perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'vſer de maledictions à l'encõtre du Roy, veu que le grand Legiſlateur a laiſſé par eſcrit : *Tu ne maudiras point le Prince de ton peuple* : Que ſi quelqu'vn contreuient à telles defences

qu'il ſoit puny par cenſures & excõmunications de l'Egliſe: puis qu'il eſt eſcrit que les mal-diſans n'entreront point au Royaume de Dieu, auec combien plus iuſte occaſion doit-on priuer de la communion de l'Egliſe celuy qui eſt trouué auoir cõtre l'expreſſe defenſe de Dieu, peché contre ſon Prince? Si quelqu'vn eſt conuaincu d'auoir frauduleuſement & malicieuſement conſpiré & machiné quelque choſe de mauuais contre la dignité Royale, ſ'il n'en fait vne ſuffiſante penitẽce & ſatisfactiõ qu'il ſoit excommunié. Si quelqu'vn ſe trouue qui auec orgueil & pertinacité vueille reſiſter à la puiſſance du Roy & qui ne vueille obeir à ſes loix & iuſtes commandemens, qu'il ſoit excommunié.

Voila comment le ſainct Eſprit a parlé

parlé par la bouche de ceux qui pleïs de zele & de piété se sont assemblez pour la gloire de Dieu & l'exaltatiõ de son Eglise. Voilà des determinations conformes à la parolle du Seigneur, aux Conciles Generaux, aux saincts Canons, & pour dire en vn mot à la doctrine receuë & approuuée de tout temps en nostre religiõ Catholique, Apostolique & Romaine: & neãtmoins (ô cas monstrueux & incroyable) ces bouches desquelles sortirent tant de beaux & salutaires enseignemens sont deuenuës quelques vnes exceptées, punaises & impures, ont preuariqué par vne ambition & auarice desreiglée: & ces vaisseaux sacrez ont esté transferez à seruices infamës, sordides & profanes entieremẽt. Ces mesmes bouches ont contre leur vœu, leur cõscié-

ce & profeſsion vomy toutes les iniures que la pudeur de noz anceſtres auoit enſeuelies, contre les perſonnes & Majeſtez de nos Rois. Ils les ont tachez des imprecations, infamies & maledictions les plus horribles & eſtranges que les plus barbares ennemis ſçauroient iamais excogiter. Ils ont incité tout le peuple mobile & ignorant à ſe rebeller cõtre ſon Souuerain, & generalement cõtre ſes Magiſtrats. Ils ont cherché vn ſucceſſeur du viuãt meſme du feu Roy leur ſouuerain, bien qu'il fuſt en la fleur de ſon aage & capable d'auoir lignée, ſi par leurs pariures & parricides mains ils n'euſſent empeſché le cours de ſa vie.

En ſomme ils ont mis en practique tout ce qu'ils ont imaginé, combattre directement contre l'expreſſe pa-

role de Dieu, contre ce qu'eux-mesmes auoient resolu & contre toutes les Ordonnances diuines & humaines. Ils ont renouuellé l'heresie de M. Ian Petit Docteur de Sorbõne, condãnée depuis par la faculté de Theologie de Paris, & monstrent qu'ils sont plus sçauans q̃ le maistre. Finablement ils ont tant fait qu'ils ont trouué vn meurtrier & vn parricide dans les cloistres par les mains duquel ils ont massacré leur propre Roy: & non cõtens de ce, ils ont fait & font encor auiourd'huy la guerre à sa memoire laquelle est tãt precieuse & de bõne odeur aux gens de biẽ: & comme le pas est fort gliſſant de la superstition en l'idolatrie, & de l'impieté en l'atheisme, ils ont par vne apotheose barbare & payenne deifié ceſt Assassinateur, l'ont esleué

en boſſe comme vn corps ſainct aux plus eminens lieux de leurs temples à fin de former ſouz ceſt exemplaire pluſieurs parricides pour exterminer la lignée Royale & la maiſon de S. Loys. Ils donnent nom de martyr au Dominique meurtrier, & au meurtry, nom de Tiran. N'eſt-ce pas choſe eſtrange & deplorable qu'il ſe troue des gens au monde qui oſent ſouſtenir par raiſons fardées vn crime ſi abhorrent du ſens commun & de toute raiſon & humanité, vn maſſacre fait & executé en la perſõne d'vn Roy de Frãce par vn Preſtre couuert de l'habit d'innocence, de ſimplicité & de Religion? N'eſt-ce pas cela nommer les choſes de noms tout cõtraires, à ſçauoir appeller l'iniuſtice du nom de Iuſtice, la cruauté du nõ de clemence, la nuict du nom de lu-

miere, le mal du nom de bien, & le diable du nom d'Ange? N'eſt-ce pas loüer & priſer les choſes qui ſont à blaſmer & deteſter, ſuyure ce qu'il faut fuyr, aymer ce qu'il faut hayr, mettre en confuſion la diſtinction du bien & du mal, & renuerſer l'ordre que Dieu & nature ont eſtably en la diſtinction des choſes bonnes & mauuaiſes.

Où auez vous peſché ceſte doctrine mal'heureux & deſguiſez Catholiques? Ie fais vœu à Dieu que ſi ce que vous preſchez eſtoit ſelon l'ordonnãce de l'Egliſe Romaine de laquelle vous prenez le tiltre à fauſſes enſeignes, ie m'en departirois & y renoncerois des à preſent. I'ay eſté iuſques à l'aduenemẽt de voſtre Ligue, inſtitué & nourry en vne Egliſe qui m'a appris entre autres choſes d'o-

beir en toute humilité à mes ſuperieurs & magiſtrats hors les points toutesfois de ma conſcience (car ſ'ils me vouloient forcer en ma Religió, ie choiſirois pluſtoſt la mort: cõme ainſi ſoit qu'en ce cas là il faut pluſtoſt obeyr à Dieu qu'aux hommes) que c'eſt parricide d'attẽter à la perſonne de mon Roy, qu'il eſt l'Oinct du Seigneur & ſon image viue, qu'il luy faut rẽdre le tribut & deuoir qui luy appartient. Ceſte meſme Egliſe m'enſeigne d'abhorrer le ſang, le meurtre, les diuiſions & partialitez, d'aymer mõ prochain comme moy meſme, de prier Dieu pour les puiſſances ſeculieres qu'il a ordonnées pour me commãder, & meſme pour mes ennemys. Auiourd'huy vous preſchez qu'il ſe faut rebeller contre nos Roys & Princes legitimes: vous

les diffamez, vous vſez de toutes ſortes de maledictions contre eux, vous nous voulez perſuader q̃ c'eſt ſacrifice aggreable à Dieu de les violer, tuer, & maſſacrer, vous meſmes eſtes les executeurs de ces enſeignemés, vous triomphez apres le coup, vous rauiſſez & faites rauir le bien & la femme d'autruy, vous armez le pere cõtre le fils, vous auez touſiours les mains pleines du ſang de voſtre prochain, qui n'eſt heretique que par la bourſe, vous mettez vn ſchiſme & diuiſion entre les Catholiques: ſomme, vous aboliſſez toute charité & dilection Chreſtienne, vous renuerſez tout l'ordre eſtably par les anciẽnes conſtitutions, & n'auez rien tãt en horreur que la paix & vnion. S'enſuit donc neceſſairemẽt de deux choſes l'vne: ou que l'Egliſe qui ne

tuoit iamais perſonne non pas en guerre, non pas en iuſtice, non en iuſte ou iniuſte defenſe, eſt deuenuë meurtriere & parricide : l'Egliſe qui ne ſe meſloit que de louer & prier Dieu, eſt deuenüe ſeditieuſe & rebelle: qui eſtoit fidele à ſes Princes, fuſſent-ils idolatres, eſt deuenüe infidelle & deteſtable, ou que celle qui eſt maintenant n'en a plus que les cloches, les bannieres, les chappes & les aumuſſes comme a dict vn docte de ce temps. Auſſi pour dire la verité, s'il n'y en auoit de mieux inſtruits que vous en la vraye & pure Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine, qui eſt celuy qui y voudroit demeurer, voyant que ce ne ſont plus les mœurs qu'on y accuſe, ains la doctrine? Deffendre d'obeyr aux Roys, d'obtéperer aux Magiſtrats, de prier

Dieu

Dieu pour eux, les tuer & assassiner: est-ce la doctrine de l'Eglise dont vous vous vantez estre si zelateurs? Si voz abus, les desbordemens de vostre infame & meschante vie ont engendré tant d'heresies, que feront ores voz rebellions, voz meurtres, voz voleries, voz sacrileges, que la Sorbonne authorise publiquement. O lãgues maudites, venales & mercenaires! le langage que vous parlez auiourd'huy vient de l'escole de Sathan, & l'esprit de Dieu du nom duquel vous abusez si impudemment, vous confondra bien tost sans doute. Vous estes les faux Prophetes promis aux derniers temps, en la 2. Tim. chap. 3. & 4. en la 2. S. Pierre chap. 2. & 1. Iean 2. & les vrays precurseurs de l'Antechrist.

Nous pouuons à bon droict vous

reprocher ce que Ieremie a prophetizé de ſon temps : les Prophetes ont predict des menſonges, les Preſtres les ont approuuées, & le peuple les a receuës. Auſſi deuez vous eſtre tout aſſeurez de l'effect des menaces qu'Ezechiel eſcrit de voz ſemblables. *I'eſtendray, dit-il, ma main ſur les Prophetes qui voyent les menſonges, & ceux qui racontent des fables, ou qui ne ſeruent d'inſtruction & bon exemple à mon peuple, lequel ils ont ſeduit : diſans la paix de Dieu ſoit auec vous, & ce n'eſt point la paix qu'ils cherchent.*

C'eſt pourquoy nous qui en noſtre obeyſſance ſommes demeurez au mieux qu'il nous eſt poſſible, en l'exẽple & imitation de noz majeurs & en la pure doctrine de l'Egliſe, nous ſoucions fort peu de voz prieres, & pleuſt à Dieu que ce fuſt le

plus grand mal que nous receuſſions de vous que celuy-là. Vous allez en chemiſes & nuds pieds, & au partir de là, vous maſſacrez, pillez, empriſonnez & rançonnez, voſtre frere, voſtre voiſin, voſtre amy. Pourquoy cela? par ce qu'il ne veut & ne peut eſtre ſi meſchāt & ſi traiſtre que vous & n'y a rien qui nuiſe tant à ceux qui ſont reduits en la neceſſité de viure auec vous, que la ſimplicité, la bōté naturelle, l'eſprit doux & tranquille, la crainte de Dieu, & la nette cōſcience. Quant à nous nous faiſōs noz prieres ſans ambitiō, ſans beaucoup d'apparat, pōpe & ceremonie, & auōs appris de Tertulliā & autres Docteurs de l'Egliſe, que c'eſt vne aggreable offrande à noſtre Dieu de luy preſenter vn cœur mortifié, & vne ame innocente, & vn ſacrifice

de bõ odeur, que luy offrir vne oraiſon prouenante d'vne chaſte conſcience & du S. Eſprit. Toutes voz oraiſons ſont imprecatiõs, voz predications ſont ſubornemens, voz aſſemblées ſont monopoles, & voz proceſſions ſont autant de coniurations. Au moyen dequoy ie vous declare au nom de tous les gens de bien tant que vous viurez en ceſte erreur, ceſte hereſie & rebellion, que nous ne deſirons point eſtre en voz prieres. Nous vous les quictons, & non pas celles de noz bõs paſteurs & vrais Catholicques, eſquelles nous nous reſiouyſſons & ſouhaitons d'eſtre compris, & ne doutons point qu'elles n'apportent vn treſgrand fruit, & en general & en particulier, & meſmes à vous qui vous eſtes ſur la vanité d'vne ſotte & peu fondée ambi-

tion, diſtraits d'auec nous, & ſoubs le brief contentemẽt que vous auez en l'iniuſte pôſſeſſion de noz meubles, de noz maiſons, de noz patrimoines, en laquelle vous eſtes entrez par force & ſans aucũ tiltre, vous vous opiniaſtrez de tant plus à voſtre deſeſperé party, à nous faire la guerre, & à ſoüiller voz pariures mãins du ſang de noz Roys & (ce qui demonſtre plus voſtre reprobation) vous prenez ſur ceſt aſſaſſinat argument de calomnier, & ſalir la memoire de l'vn des plus Chreſtiens & plus Catholicques Princes qui ait iamais veſcu: vous le voulez rendre odieux, meſmes apres ſa mort, vous faites idolatrer ce pauure peuple que vous auez ſeduit, & d'vn parricide le plus abominable qui fut oncques, vous en faites vn miracle. Croyez,

croyez que celuy qui voit tout, qui penetre au fond de noz cœurs, qui iuge sans passion de tous noz deportemens, qui s'est seruy de vous pour nostre punition, nostre correction & amendement, prendra pitié de noz larmes, exaucera noz iustes prieres, iettera les verges dans le feu. En somme vous reduira à telles extremitez & desolatiõs, & lors que nous nous serons rendus dignes de sa grace & misericorde, nous comblera de tant de benedictions que vous recognoistrez que ce n'est pas d'vn ou de deux euenemens que vous auez eu à souhait: ains de l'origine, de la cause, & aussi de la procedure iuste ou iniuste, qu'il faut iuger des droites intentions & de la iustice, où iniustice de toutes choses.

Ce n'est pas chose nouuelle de

voir les bõs Princes affligez, de voir les cõſpirations cõtre leurs Majeſtez meſmement, quand il y à quelques grands qui ſ'en meſlent: car autremẽt le peuple ne ſe remuë iamais. A quels termes ont eſté reduits les Roys Ieã, les trois Charles le cinquieſme, ſurnommé le Sage: le ſixieſme, Prince né pour rendre la France miſerable, ſoubs l'affliction de ſa perſonne: le ſeptieſme appellé par mocquerie Roy de Bourges: & Loys vnzieſme ſoubs les diuiſions, ligues & partialitez, que les grands leur ſuſciterent, & touſiours ſoubs les plus belles couleurs du monde, comme ainſi ſoit que ceux qui veulent brouiller ne manquent iamais de pretexte & d'artifice, pour pallier leurs rebellions, comme auſſi n'ont-ils iamais faute de gens perdus & deſeſperez,

qui adherent à leur party, les chapperõs my-partis de rouge & de pers des Parisiens, les blancs & les noirs de Florence, les chapperons blancs de Flandres, les plumes des Gramõtans, & Luretans en Bearn; les diuerses liurées des Guelphes & des Gibelins en Italie, & auiourd'huy les croix de Lorraine seruirõt tousiours de tesmoignages & marques funestes, des conspirations & entreprises des subiets contre leurs souuerains.

Ce n'est pas aussi d'auiourd'huy que les prescheurs & les moynes, nommément les Iacobins, se meslẽt d'autre chose que de leur breuiaire & de fueilleter leur S. Thomas. Durãt la prison du Roy Iean, le Preuost des Marchands & ceux de l'Vniuersité de Paris s'estans liguez ensemble, allerent trouuer le Dauphin qui pour lors

lors estoit au Palais, & par vn Iacobin nommé Simon de Langres, luy firent dire qu'il eust à rendre au Roy de Nauarre, lors chef de part, les places qui luy auoient esté promises, & qu'ils auoient deliberé de pourſuyure l'execution de ceste promesse en toute façon. Au demeurant qu'il eut à pouruoir ſur les autres requestes, & qu'il aduiſaſt de prendre party & de ſ'appoincter promptemẽt auec luy. Autrement qu'il fiſt eſtat qu'ils ſe banderoient contre celuy qui ne ſe voudroit renger & condeſcendre à appoinctement. Voyez ie vous ſupplie l'outrecuidance de ce moyne, qui fut choiſi parmy tant de mõſtres qui naſquirent en ce temps, pour inſtrument de la rebelliõ & deſobeyſſance des Pariſiens, laquelle fut de longue trainée, & comme le Prelu-

de d'vne estrange desolation qui cuida ruyner & le Roy & l'Estat: car peu de iours ensuyuãs pour effectuer la promesse de ce Iacobin, le mesme Preuost assemble en la Court du Palais iusques à trois mille artisans, s'en va trouuer le Dauphin dãs sa chambre, faict tuer en sa presence ses principaux officiers & seruiteurs, & entre autres plusieurs furẽt massacrez deux Mareschaux de Frãce: l'vn en la chãbre, l'autre dãs le cabinet de leur maistre. Le Dauphin lequel sauua sa vie par le moyen du chapperon rouge & pers que le Preuost luy ietta, lequel il mit incontinent sur sa teste, le porta depuis & le fit porter aux siens, pour se garantir de la furie des rebelles, & calla le voyle le plus doucemẽt qu'il peut, iusques à ce que le temps, qui donne ordre à toutes choses, quand

on le sçait bien attendre, luy euſt ouuert les moyens & occaſions à propos, pour en prendre la raiſon & en faire vne exemplaire iuſtice.

Du temps de la quereile d'Orleãs & de Bourgongne, y eut-il pas vn Docteur en Theologie, qui en vne longue, importune, & mal baſtie harangue, & en vne aſſemblée ſolemnelle, où aſſiſterent les plus grãds de ce Royaume, fut ſi meſchant & impudent tout enſemble, de deffendre le cruel aſſaſſinat commis en la perſonne du Duc d'Orleans, & mit en auant huict propoſitions, qui depuis furent condamnées comme heretiques. Ie vous laiſſe à penſer ſi ce Monſieur noſtre Maiſtre euſt faict difficulté (ſ'il euſt eu la force & le courage) de faire vn acte qu'il loüangeoit ſi hautemẽt, & ſouſtenoit qu'il.

falloit en remunerer l'autheur. Héry vij. Empereur de l'illustre maison de Luxembourg, fut empoisonné par vn Iacobin dans vne hostie, qui est bien l'vne des plus grãdes meschancetez que le diable ait excogité depuis le Christianisme. Les Ecclesiastiques de la France, ennemis de la pieté & religion de l'Empereur Loys le Debonnaire, furent les autheurs d'vne rebellion generale en ce Royaume, ils condamnerent ce S. Roy à mourir au monastere de S. Medard de Soissons: ils le calomnierent d'auoir esté ensorcelé & de s'estre rendu incapable de l'administration du Royaume. Les Ecclesiastiques de la France ont en ce tẽps presté la main à la rebellion qui nous afflige tant, ayans declaré en vne compagnie de coniurez, leur Roy inhabile de plus

regner, pour auoir (disent-ils) l'ame vitiée & corrompuë.

Si nous voulons ietter la veuë sur les estrangers, nous apprendrós qu'il s'est trouué des Prescheurs si dextrement gallands qu'ils ont donné la chasse aux Roys & empieté leur Estat. Ce qui est aduenu aux Rois de Maroc qui estoient de la maison de Ioseph ausquels vn Prescheur souz voile de Religion, osta le sceptre & la Couronne, & combien qu'on l'appelast le Cheualier de l'asne, si est-ce qu'il prescha si bien qu'il assembla vne armée de six vingt mil hõmes. En cas pareil celuy qui le premier fut appellé Sophi empieta le Royaume de Perse n'a pas long temps & en chassa les enfans du Roy legitime Vssemcassam souz le mesme pretexte de Religion. Et Iean de Leiden

(qui de rauandeur se feit prescheur) enuahit Munster ville capitale de Vvestphalie & se feit courõner Roy souuerain, soustenãt le siege par trois ans contre l'Empire d'Alemagne. Et par mesme moyẽ Ieroſme Sauonarola prescheur suscité par Anthoine Soderin sur le debat qui aduint à Florence entre les habitans sur le choix de l'Estat Aristocratic ou populaire cõuertit le peuple à prendre l'Estat populaire tout ainsi que Pericles s'ayda de l'Orateur Ephialtes pour rendre l'Estat des Atheniés du tout populaire. Bref on a veu toute l'Alemagne en armes & cent mille hommes tuez en moins d'vn an: depuis que les Prescheurs mutins esmeurẽt le peuple contre la Noblesse, on a ouy des Predicateurs enflammer les Princes à tuer, massacrer & brusler

leurs ſubjets comme faiſoit Neſtorius preſchant à Conſtantinople deuant l'Empereur en ceſte ſorte : Dõne moy Empereur la terre vuyde d'heretiques, & ie te dõneray le Ciel, abiſme auec moy les heretiques, & ie ruineray auec toy la puiſſance des Perſes. Pour cela il fut appellé boutefeu, car ſi l'Empereur l'euſt creu, il euſt mis à mort la pluſpart & preſque tous ſes ſubjets, & Neſtorius le premier. Il m'eſt proprement aduis quand ie conſidere la façon de nos Eueſques, nos Docteurs, Preſtres, & mutins Preſcheurs qui ſont en voſtre party qui nous mettent en querelles les vns contre les autres tant ils ſont accorts & malings pour peſcher en eau trouble & ſe font pont d'autruy pour empieter leurs biens prelatures & dignitez, & puis ſe reti-

rent gentiment de la presse & se moquẽt de vous, que ie voy reuiure ces anciens prestres de Mars, qui iettoyent les flambeaux ardants entre les deux armees pour les faire combatre, & puis tout soudain se retiroient de la meslee.

N'est-ce pas vne chose estrange ie vous prie que depuis quelques centaines d'années il ne s'est fait aucune insigne trahison, conspiration ou meschãceté, où il n'y ait eu du moyne, il ne s'est fait aucune grande reuolte, aucun massacre public ou assassinat prodigieux qu'il n'y ait eu ou au commencement ou au progrez du froc meslé parmy. Bien est veritable, le dire de S. Augustin, que de deux choses l'vne: ou ceux qui viuẽt aux cloistres meinẽt vne vie tressaincte & Angelique ou vne extre-

mement

mement débordee & diabolique.

Ce n'eſt pas auſſi d'auiourd'huy qu'il s'eſt trouué des Princeſſes pleines de ſang de vengeance d'impieté & du tout abãdonnées de Dieu, leſquelles ont eſté cauſes de maſſacres & maux infinis en ce Royaume, cõme ainſi ſoit que ce ſexe qui de ſa nature eſt impuiſſant, mobile & vindicatif, quand il s'addonne a mal, c'eſt auec toute violence, fureur & obſtination, & n'y a hõte, crainte de Dieu, perte, torment, danger ou dommage quelconque qui le puiſſe retenir & refrener. Sigebert Roy de Mets, & peu apres de Paris, fils de Clotaire premier eſtãt à Vitry, deux ieunes hommes bons aſſaſſinateurs practiquez par Fredegonde femme vindicatiue & malicieuſe au poſſible, luy donnerẽt par les flanes chacũ d'vne

dague & le tuerent, esperans se pouuoir sauuer au milieu de la presse. A ce massacre accoururēt tous les Seigneurs de sa Court & sans autre forme de iustice meirent & deschirerēt en vn million de pieces ces deux meurtriers. Helas que nous serions heureux s'il n'y eust point eu de Fredegonde auiourd'huy en Frāce qui par des moyens prodigieux eust enforcelé ceſt Apostat qui nous cause tant de desolatiōs & malheurs. Personne ne reuoque en doute la bonté la sageſſe & la pieté du Roy S. Loys. Ce vertueux Prince ne peut iamais si bien faire qu'il ne fust assailly par les aguets & coniuratiō de la Comtesse de la Marche laquelle feit tant par ses menées, par grandes promeſſes & presens, que plusieurs enragez promirent de l'empoisonner. Ces

maraux voulans executer leur entrepriſe, furent deſcouuers & pris ſur le faict comme ils vouloiẽt ietter du poiſon ſur les viandes du Roy, & ayans confeſſé la verité furent penduz & eſtrãglez. Ceſte maudite femme voyant qu'elle auoit failly ſon coup, entra en ſi grande rage qu'elle ſe voulut tuer n'euſt eſté qu'aucũs de ſes domeſtiques l'en empeſcherent: neantmoins elle perſiſta touſiours en ſa felonnie & mauuais vouloir, de ſorte que le bruit courut par tout qu'elle auoit attitré des meurtriers pour tuer le Roy. Au moyen dequoy il auoit perpetuellement à l'entour de ſa perſonne grand nombre de gẽs armez & ne parloit à luy aucũ homme incogneu qu'il ne fuſt premierement foüillé. En ce meſme tẽps elle enuoya en Angleterre cer-

tain nombre de gens d'Eglise acheptez par elle à beaux deniers comptans, lesquels souz couleur de prescher la parole de Dieu, incitoient les Anglois, desia mal affectionnez enuers les François, de prendre les armes à l'encontre d'eux disans que le Roy Loys tourmentoit par guerre toute la Noblesse & mesmemẽt celle qui dependoit du Roy d'Angleterre & auoit deliberé de l'abolir & perdre du tout. Dauantage, disoient ils, il ne se contente pas d'auoir chassé les Anglois de Normandie, mais encor s'efforce-il de leur oster la Guienne: il est ennemy des grands Seigneurs de son Royaume. Il a desia destruit le Comte de Lusignen & en veut autant faire au Comte de la Marche oncle de vostre Roy: il est donc bien plus raisonnable (notez

s'il vous plaist ceste conclusiõ) d'entreprendre vne guerre cõtre le Roy de France que cõtre des infideles & Sarrazins qui ne vous querellent point, qui ne vous demandent rien.

Ces predications furent cause que le Roy S. Loys se dõna garde mieux que iamais, ayant mesmes aduis de toutes parts que ceste femme auoit des Assassinateurs & meurtriers à gages qu'il deuoit autãt ou plus craindre que ceux de Syrie ou de Phenicie. Les Anglois incitez par ces beaux Sermonneurs, ne se voulurẽt iamais seruir de ces dãnables voyes de poison ou de meurtres (monstrãs en cela qu'ils estoient plus gens de bien que leurs predicateurs) & neãtmoins souz ces faulses inductions & subornations ils resolurent de se mettre aux champs, passerent en France &

commencerent à faire la guerre au Roy, mais ils n'y practiquerent que des coups & de la honte & furent cõtraints de repaſſer la mer à leur grãd regret, r'emportans vn eſprit de vẽgeance contre leurs preſcheurs qui ſe donnerent bien garde de les attendre. Bien eſt vray que ce bon Prince fut tant qu'il veſquit en perpetuelle peine & ſollicitude pour raiſon de ces meurtriers, & d'autres encores qui furẽt enuoyez par Arſacide Roy des Aſſaſſins, pour le maſſacrer & auec luy tous ceux de ſa race. Depuis ce tẽps là eſt demeuré le mot d'Aſſaſſin & aſſaſſiner auparauant incogneu parmy les Chreſtiens. Auiourd'huy on trouue de leur race dãs les cloiſtres, & pour mõſtrer qu'ils ſont les enfãs de tels peres, ils ont les meſmes deſſeins, entrepriſes & fureurs

qu'auoient leurs predeceſſeurs contre la race & maiſon de S. Loys: mais Dieu qui l'a remplie de tãt de benedictiõs, preſeruera ſ'il luy plaiſt ceux de ceſte maiſon, & eux veilleront de leur coſté comme faiſoit treſbien le bon Roy S. Loys. Noſtre Roy defũct eſtoit aduerty par les plus grãds Princes & Prelats de ſon Royaume & par ſes plus fideles & affectionnez ſeruiteurs de ne laiſſer approcher de ſa Majeſté perſonne qui ne fuſt ou foüillé ou biẽ cogneu, & moy le moindre de tous ſes ſeruiteurs, l'en auois tres-hũblement ſupplié d'y prendre garde, mais de bon Prince ſe fut pluſtoſt deffié de tout le monde que des moynes, comme meſmes eſtãt blecé ne pouuoit il ſe perſuader que ce fut par vn homme de ceſte qualité? Or ſeroit ce grande folie à nous de

nous tourmenter d'auantage ſur ceſte mort, & faut croire comme de ma part ie le croy fermement que Dieu l'a permis ainſi pour de grãds, merueilleux & ſalutaires effets que ie laiſſe à pẽſer à toutes perſonnes qui ont ſa crainte deuant les yeux. Ce pẽdant nous aurons ce contentement de mediter ſur ceſt heureux & loüable treſpas: heureux le puiſ-ie dire, puis que ç'a eſté en la grace de Dieu le Createur. Nous ſçauõs tous l'eſtat & condition de noſtre humanité, il nous la faut tous deſpouïller, nous en ſommes tous certains, mais regardons que ce ſoit d'vne façon Chreſtienne, & quand la mort nous arriuera prenons-la gayement pourueu que nous ſentiõs vn repos en noſtre conſcience.

Ha mon Roy Treſ-chreſtien & treſ-

Tref-Catholique, ie ne te plains nullement car tu es monté en vne condition par trop meilleure & plus excellente ſans comparaiſon que celle de ce monde. Et neantmoins auant que d'y paſſer as-tu eu ceſte conſolation de te veoir fidelemẽt ſeruy aſſiſté & ſecouru par tes bons François, tes bons ſubjets & les plus gens de bien de ton Royaume, contre des traiſtres, ingrats, rebelles, voleurs & parricides qui auoient en pluſieurs endroits attiré, practiqué ou acheté la pluſpart de ton peuple par leurs preſcheurs, mercenaires & impoſteurs à gages, par leurs piperies mẽſonges & deſguiſemens cõtre ta Majeſté. Tu as eu ce contentement de veoir les deſſeins de tes ennemis la plus part renuerſez, leurs eſperances aneanties, leur orgueil & am-

bition fouldroyées, & le dernier refuge de leurs furieuſes armes, ſur l'entrepriſe & coniuration contre ta propre perſonne. Tu as recognu par ces traiſtres effets, comme ils ſe ſont dementis eux-meſmes en ceſt acte abominable, & quelle opinió ils ont eu de ta valeur & magnanimité, puis que pour ſ'en garantir ils ont eſtimé ta mort leur eſtre de telle importance, ſçachans meſmes que celuy qui te deuoit ſucceder n'eſtoit pas nouice & apprentif au meſtier de la guerre, & n'auroit pas le cœur abbaiſſé par l'accroiſſement à ceſte grandeur & dignité, ou malgré luy & par leur trahiſon il eſt monté. Tout le regret que tu as teſmoigné d'auoir iuſques au dernier ſouſpir, a eſté fondé non ſur la crainte de la mort, n'ayant iamais eu l'ame ſuſce-

ptible de ceſte peur : ains ſur ceſte Royale clemence qui t'eſtoit ſi naturelle & familiere & ſur vne compaſſion humaine, de laiſſer au beſoin & au milieu de leur eſperance tãt de gens de bien & d'honneur, qui ſ'expoſoient ſi gayemẽt à tous hazards, & meſmes à la mort, pour venger les iniures qui t'eſtoient faites. Tes dernieres paroles, tes prieres pleines d'extreme affection n'ont tẽdu qu'à cela: tu es mort en ce propos & ſainct amour enuers tes bons ſubiets, & en recommandant ton ame à Dieu, tu luy as quand & quand recommandé ton peuple, ayant également ſoin de l'vn & de l'autre.

En verité Francois vous auez perdu voſtre pere, voſtre bien-faicteur, voſtre ſouuerain, & le Prince le plus humain, le plus religieux & craignãt

Dieu qui fut onques. Vous auez biẽ occaſiõ de déplorer voſtre malheur, de vous eſtre veu rauir d'entre voz bras, d'entre voz armes, d'entre voz gardes, celuy que tout l'orage de la Ligue n'auoit ſçeu rompre. Vous auez veu voz eſperãces preſque mortes quant & luy. Il ne pouuoit eſtre vaincu par la force ouuerte, vous n'auez peu empeſcher qu'il ne l'ait eſté par trahiſon. Vous l'auiez ſi ſoigneuſement garanty de l'effort des gẽs de guerre, vous n'auez ſçeu preuoir vn coup de froc. Ceſt habit vous deuoit-il pas eſtre ſuſpect? Ne ſçauiez vous pas que ſoubs ceſte couleur, ſoubs ceſte peau de brebis, il y auoit vn loup rauiſſant, & que ſoubs ceſte robbe, la Ligue a mis le feu & le ſang en vne grande partie de la France, & en fera autant par toute la

Chreſtiété. Vous ſouuenoit-il point que ſoubs ces manteaux de religion, on auoit chaſſé ce grand Roy de ſa ville capitalle, & vous de voz Prouinces, de voz maiſons, de voz familles, laiſſans voz femmes & voz enfans à la miſericorde des meurtriers, & tous voz biens à la mercy des voleurs? Auiez vous mis en oubly les furieuſes predications de ces boutefeux, qui ont vẽdu leur Roy & tous ces bõs ſeruiteurs en la chaire qu'ils appellent de verité, & au lieu d'y annoncer la parolle de Dieu, comme leur vocation les oblige, ils ne preſchent en France, depuis ſix ans, que les maſſacres, l'eau & le feu, & n'ont iamais ceſſé qu'ils n'ayẽt enſanglanté leurs mains ſur l'Oinct & l'image du Dieu viuant?

Deſpouillez vn peu voſtre paſſion

Ligueurs & m'aduouez, au moins ceſte verité. Vous eſtonnez vous point merueilleuſement, que parmy tant de brigans & deſeſperez qui ſont en voſtre malheureux party, vous n'auez iamais peu trouuer ſi meſchant, ſi deteſtable, & ſi determiné garnement, qui ait oſé ou voulu entreprendre ce parricide, qu'vn moyne? Vous auez ſondé les volontez, les courages de tous ceux que vous auez eſtimez inſignes en toutes eſpeces de meſchancetez. Vous demeuriez court ſans vn moyne, qui ſ'eſt monſtré ſurpaſſer tous les diables d'entre vous.

Ie ne veux pas condamner l'ordre que ie ſçay auoir eſté ſainctement inſtitué, & qu'il y a eu des perſonnages excellents & craignans Dieu, & ne doute pas qu'il n'y en ait encor: mais

il faut bien dire que le desordre, l'abus & le vice, y sont tresgrands, puisque Dieu a permis qu'il en soit sorty auiourd'huy outre ceux du passé, vn si horrible monstre.

Ce grand Prince les a cheris tant qu'il a vescu, il est descēdu de sa Majesté pour s'abaisser & accommoder par vne vraye & deuotieuse humilité à leur vie, qu'il estimoit saincte & religieuse, il les a cōblez de faueurs, de biens & d'honneurs, & pour l'amour d'eux, il s'est maintesfois rendu mal voulu de gens d'autre profession, qui sur ce subiet ont pris argument de calomnier ses deuotions. Il a obserué la rigueur de leur reigle en son habit Royal, & eux soubs leur robbe ont porté les seditiōs, les bruslemens, les brigandages & les assassinats. Que feront-ils ie vous prie à

leurs ennemis, puis qu'ils traictent en ceſte façon leurs Princes bienfaicteurs, leurs protecteurs, & les cõſeruateurs de noſtre Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine? Mais quoy? ce ſont les fruits de la rebellió, ce ſont les enfantemens de la Ligue. Ce monſtre auoit conceu dans ſon ventre inceſtueux, la ruine de noſtre Religion, le parricide de noſtre Roy & le changement de ceſt Eſtat: elle a deſia engendré ce que nous voyons à noſtre grand regret & malheur, elle auortera bien toſt du reſte ce croy ie bien. Ha, que les Manes de ce magnanime Roy bourrellent auiourd'huy voz conſciences, traiſtres ſuiets? combien d'effrois elles donneront à voz armes, cõbien de frayeurs plus formidables que les Paniques? Croyez, croyez, que le vangeur de

ce

ce ſang Royal, de ce ſang innocent, de ce ſang qui boüillonne au cœur de tous les François, ne vous laiſſera iamais en repos, & que l'ombre ſeule de ce grand Roy rendra voz bras engourdis, voz fiertez abbatuës, voz eſperances vaines, & mettra telle eſpouuante parmy vous, que quelque part que vous tourniez, rien ne vous apparoiſtra que feu, que ſang, que vengeance, & toutes images de la mort.

Ne voyez vous pas déſia cela par experiẽce, que Dieu qui abaiſſe, mais n'abandonne iamais ceux qui marchent en ſa crainte, a eſté le moteur, le conducteur & moderateur de noſtre petite armée contre la voſtre, grande, enorme & effroyable, que vous auiez dernieremẽt deuãt Dieppe, où comme pour faire vn dernier

effort, vous auiez assemblé tout ce qui vous restoit de forces & d'amis, & pouuez bien vous asseurer que vous ne mettrez iamais tant de gens de guerre ensemble. Qu'auez vous fait? qu'en auez vous rapporté que de la perte, des coups & de la honte? Auez vous iamais eu aucun aduãtage en toutes voz entrepriſes? On vo⁹ a offert trẽte fois la bataille, vous l'auez refusée : on vous a poursuiuy, vous auez reculé : nous ne demandions qu'à terminer noz querelles & mettre le pauure peuple en repos, par le hazard d'vne iournée, encor que nous euſſions autant de raiſons pour n'en venir là, que vous en deuiez auoir pour la desirer : mais il a esté impossible de vous faire ioindre & vous attirer au combat, sinon à quelques escarmouches, où vous

auez touſiours eſté dix contre vn, & neantmoins vous ſçauez quelle iſſuë elles ont pris, & que Dieu ſçait auſſi bien vaincre en petit qu'en grand nombre. Nous l'auons touſiours en tant qu'il nous a eſté poſſible, mis de noſtre coſté. Nous marchons ſous ſa iuſtice, ſoubs ſa parolle & ſoubs ſes promeſſes: vous abuſez de ſon ſainct nom, & le prenez pour couuerture de voz ambitions, iniuſtices & rebellions. Nous le prenons pour iuge de noſtre integrité, noſtre obeyſſance & noz droites intentions. Toute voſtre cõfiance eſt appuiée au nombre de ſeditieux, la noſtre conſiſte en la iuſtice de noſtre cauſe, ſouſtenue d'vn petit nombre de gens de bien. Voz Capitaines ſe tourmentent eſtrangement de ne poüuoir mener leurs ſoldats à la guerre, les noſtres ſe

plaignent de la trop grande promptitude & chaleur des leurs. D'où vient çela, puis qu'ils sont nourris en vn mesme air, mesmes prouinces, mesmes bourgades, voire mesmes familles. De nulle autre chose certainement, sinon que les nostres soubs la faueur d'vne iuste cause, n'espargnent ny vie, ny honneur, pour la defence de leur patrie & le seruice de leur Roy naturel & legitime: les vostres qui sont certains de l'iniuste poursuite qu'ils font, sont gehennez quelque mine qu'ils facẽt en leur conscience, & ne se presentẽt qu'à contre-cœur au peril des armes, sçachãs, ou ils ne sont pas Chrestiẽs, qu'auec le hazard de ceste vie mortelle ils encourent celuy d'vne perpetuelle damnation. Cesar escrit que noz anciens Gaulois estoiẽt fort ge-

nereux & belliqueux, par ce qu'ils tenoient pour resolue l'immortalité des ames & que ceux qui mouroient ne faisoient que passer de ceste vie en vne plus heureuse & plus asseurée demeure. Cõbien plus doiuent estre genereux les Chrestiens qui nõ seulement sont resolus de l'immortalité des ames, mais sçauent de plus que Dieu leur a preparé vn repos eternel, vne gloire immortelle & vne beatitude perdurable auec luy & ses Anges pourueu qu'ils suyuẽt sa doctrine & ses commandemens. En verité tant plus ie considere vos actiõs, vos deportemens & voz procedures, tãt plus ie vous plains, tant plus ie vous voy miserables (pauure & abusé peuple Ligué) car laissant à part l'iniustice de vostre rebellion & de la poursuite animeuse que vous auez faicte

à l'appetit des pauures eſtrangers ingrats nourriſſons de ceſte Couronne contre le feu Roy & celuy que la loy fondamentale de ceſt Eſtat (autre toutesfois que celle de Bloys) vous a donné pour legitime ſucceſſeur, ie voy qu'il y-a tant d'impoſſibilité en l'entrepriſe de voz chefs qui vo⁹ ont abuſez & ſeduits ſouz leurs fardées & colorées inuentiõs ou de religiõ, ou du bien public, ou d'vne fauſſe & imaginaire liberté, qu'il eſt aiſé par là de iuger que vous auez eſté preuenus par faux donner à entendre, vous auez eſté ſurpris par les machinations, tromperies & ſubornations & auez eſté induits moitié de gré, moitié de force & violẽce à traiter auec les autheurs de la guerre ciuile qui nous a reduits à tant de miſeres, a cauſé tant de maſſacres & qui

à la parfin doit acheuer la Tragedie à la totale ruyne & subuersion de la France ou pour le moins l'entier aneantissement de vostre party de la Ligue.

C'est donc à moy qui n'ay point d'autre but que de vous seruir, vous assister & secourir en ce peril eminẽt & en vostre necessité, & qui vous ay monstré (ce qui est oculaire) l'iniustice de vostre entreprise, de vous faire voir maintenant l'impossibilité d'icelle, & puis vous entendrez les remedes qu'en ma conscience i'estime les plus propres pour vous sauuer, & en fin vous establir vn doux & asseuré repos.

Considerez de grace, de quelle façon ie traicte auec vous. Si i'auois affaire à gens qui n'eussent riẽ deuant les yeux que l'honneur de Dieu, la

raiſon & l'equité, ce ſeroit aſſez dict, ils ſe contenteroient de leur auoir repreſenté l'iniuſtice de leur rebellion, attendu qu'il ne peut iamais arriuer cauſe legitime à vn enfant de prendre les armes contre ſon pere, ny aux particuliers de ſe rebeller cõtre leur patrie, ou contre leur Roy, qui eſt le pere commũ de tous ceux que Dieu a ſoubmis à ſa dominatiõ & gouuernement: mais à vous qui eſtes preuenus de paſſions, qui auez eſté comme enſorcelez par ceux qui ſe ſeruent de voſtre ſimplicité, pour puis apres vous tyranniſer comme eſclaues, il eſt neceſſaire de vous oſter ce charme, ceſte taye qui vous couure les yeux, & diſſiper ces nuages qui vous empeſchent de iuger de la verité, & de l'extreme deſolation en laquelle infailliblement vous tom-

berez

berez, si vous ne l'anticipez par bon conseil & par les remedes qui vous seront ouuers en ce discours.

Il y a trois temps à cõsiderer (peuple Fráçois) en tout affaire d'importance, le commencemẽt, le progrez & la fin. Le commencement est difficile, le progrez est aisé quand on a bien commencé, la fin est bonne ou mauuaise, loüable ou vituperable, heureuse ou malencontreuse, selon l'intention bonne ou mauuaise; la iuste ou iniuste procedure, & selon la possibilité ou impossibilité de la chose que l'on a entrepris: mais en tout faut principalement considerer la fin. C'est celle qui couronne l'œuure, comme l'on dict: c'est celle que l'homme sage se propose, auant mesmes que de commencer: c'est la premiere en nostre entendement & la

derniere en l'operatiõ. Nous faiſons tout ce que nous pouuons, nous employons tous noz moyens pour cõduire noz deſſeings à vne bonne & heureuſe fin. Les anciens ne cõmençoient rien de grand, rien d'exquis & de ſerieux, pour la choſe publique, ny meſmes en leur particulier, qu'ils n'euſſent pris l'aduis & le conſeil des auſpices, ou quelquesfois de leurs oracles & vouloient (biẽ qu'en leur Paganiſme ils fuſſent autremẽt à reprendre) mettre touſiours Dieu de leur coſté, & blaſmoient extremement ceux qui prenoient aduis aux oracles, pour executer quelques impietez & meſchantes œuures, teſmoing ce qui fut reſpondu aux Cumeens qui demandoiẽt à leur Dieu, ſ'ils deuoiẽt mettre celuy qui ſ'eſtoit ietté entre leurs bras, qui ſ'eſtoit re-

fugié & mis en leur protection, entre les mains de son capital ennemy. Ce fondemẽt posé, voyons le commencemẽt & le progrez de vostre Ligue, & vous iugerez aisément de ce qui en doit arriuer. Voz chefs qui ont esté esleuez, aggrandis & enrichis, par les bienfaits des Roys de Frãce leurs maistres, & qui se sont veuz par le moyen des grands maniemens que l'on leur auoit donné auec trop de licence, en credit, authorité & reputation parmy vous (qui est vne des plus grandes & importantes fautes, que commettent ordinairement les Monarques en leurs Estats) ils ont fait comme le mauuais & ingrat seruiteur, lequel par la trop grãde bonté, faueur & bien-faits, qu'il a receu en vne bonne & riche maison, est deuenu superbe, insupportable, &

haut à la main, & ayant minuté en ſon eſprit les moyens de ſupplanter ſon maiſtre, ſon ſeigneur & ſon biẽfaicteur, il le rend premieremẽt contemptible parmy ſes compagnons, puis odieux meſmes enuers ſa femme & ſes pauures enfans, & continuant de mal en pis, il le met hors de ſa maiſon, & finablement il le fait mourir, eſpouſe ſa propre femme, & ſe deffait de tous ceux deſquels la fidelité, la bonté & la vertu, luy ſont ſuſpectes, pour aſſeurer d'auantage par ces moyens, ſon inuaſion, ſon rapt, & ſa tyrannie. Tout de meſmes comme ils ſe ſont recognus auoir creance parmy vous, ils ont ietté leur veuë plus loing, & de ſeruiteurs honorez, aduancez & cheris, ils ont reſolu de deuenir maiſtres abſoluts & ſeigneurs ſouuerains, comme ainſi

soit que la conuoitise est sans frein, & comme vne beste allouuie qui tourmẽte son homme d'vn desir insatiable de s'accroistre de plus en plus mesmement quãd elle s'attache aux Sceptres & aux Couronnes. Car en ce cas il est permis, disent-ils, de violer le droict, & de tourner le dos à Dieu pour vn temps. Pour y paruenir ils ont tiré leur trame de loing, ils ont fait chanter leurs seruices & leurs louanges par des Encomiastes gagez & pensionnez, qui ne parloiẽt que par la bouche de ces pretendus reiectons de Charlemagne: ils ont corrompu, alteré & aliené, la bonne volõté que vous auez tousiours portée à voz Roys, ont fait courir leurs genealogies falsifiées & force petits liurets pour fonder vn droit imaginaire sur ceste Couronne: ont trou-

ué voz cœurs disposez à nouueautez & changemens, pour raison d'vn mescontentement general que vous auiez, resultãt d'vne oppression trop grande à la verité: mais il la faut attribuer au malheur du temps & à l'insatiable auarice d'aucuns, qui abusoient meschamment de la bonté du feu Roy. Ils ont biẽ sçeu s'en seruir à propos & tout ainsi qu'Absaló, ayant conceu dans son ame la conspiration contre son propre pere, receuoit les plaintes de tous ceux qui venoient à la court de son pere, les embrassoit, se chargeoit de leurs placets, leurs requestes, & feignoit les plaindre pour les extorsions & indignitez qu'ils enduroient, disoit-il, accusoit ou la negligence ou l'iniustice des officiers de la Couronne, blasmoit la conniuence & les exa-

ctiós de ſon pere, en fin deſbauchoit tout le monde du ſeruice & fidelité qu'ils deuoient à leur Roy, & gagnoit les plus ſimples & les moins ruſez, qui ſe laiſſent touſiours prendre à ceſte pipée là, iuſques à ce que ſe voyant par ceſte practique beaucoup de ſeruiteurs de malcontents, ou pluſtoſt de traiſtres & rebelles ſuiets en main, il commençea à leuer toute hôte, & deſpouiller la pudeur filialle en laquelle il auoit eſté nourry. Il ſe declare ouuertement contre le Roy ſon pere, & le preſſe ſi bien qu'il fut contrainct à l'improuiſte de ſ'enfuyr, pour euiter la fureur de ſon peuple, & d'abandonner la ville de Hieruſalem, auec vn petit nombre de ſes plus fideles, leſquels en ce deſarroy, les vns à beau pied, les autres ſans armes, les autres ſans eſcorte, & tous

ſans viures & ſans bagage, & ne ſçachans quel chemin ils deuoient tenir, ſe delibererẽt quoyqu'il en deuſt arriuer, de ſuiure leur maiſtre, de vẽger ceſte iniure & ceſte infamie ſur tous les autheurs de la coniuration, & d'aſſiſter & ſecourir leur Roy qui eſtoit de ſon coſté ſi eſperdu de ceſt ineſperé & ſubit changement, qu'il ne ſçauoit bonnement à quel party ſe reſoudre. Mais le Dieu vengeur de l'iniure faicte à ſon Oinct, ne tarda gueres à faire ſentir ſa main à ſes conſpirateurs & perfides ſubjets leſquels furent pourſuyuis ſi viuement de la iuſtice diuine eux & leurs chefs qu'ils ſeruiront à tout iamais d'exẽple d'vne rebellion abbatuë & foudroyée. Semblablement ces beaux reſtaurateurs veſtus de la peau du Regnard, vous plaignoient (diſoiẽt ils)

ils) pour tant de subsides, d'Edicts nouueaux, charges & impositions que l'on vous mettoit sus desquelles ils estoient eux-mesmes les inuenteurs & les soliciteurs, & ny auoit si petit cadet en leurs maisõs qui n'eust vn Edict tout seellé en sa manche pour en tirer à sa part les cent mille escus & quatre fois autant aux partisans & aux sangsuës qui ne respiroient autre chose que vostre dommage & l'aneantissemẽt de vos pauures familles, tant le desordre & la corruption s'estoient meslez parmy nous au tresgrãd regret & indignation des gens de bien & bons seruiteurs du Roy que i'ay veu pleurer mainteſfois & pour la cõpassiõ qu'ils auoiẽt de voz miseres & pour la preuoyance des calamitez qui vous sont suruenues depuis & qui vous pres-

ſent de plus en plus. Ainſi ces architectes d'impietez faiſoient deux choſes tout d'vn coup. Premieremẽt ils rendoient le Roy odieux, ſur lequel ils reiettoient l'enuie de ces oppreſſions qu'eux meſmes introduiſoient. Secondement, ils les conuertiſſoient à leur profit particulier, en rempliſſoient leurs bourſes, & en achetoiẽt autant de ſeruiteurs pour luy faire la guerre, cõme l'euenement l'a monſtré. Au demeurãt ils n'auoient rien en la bouche ſi frequent, que la faineãtiſe du Roy (ainſi en parloiẽt-ils) ſes deuotions leur eſtoient hypocriſies, ſa clemence & bonté naturelle leur eſtoit puſillanimité, ſa prudence & vrayment Royale moderation ſtupidité: ceſte Pytho qui diſtilloit de ſon biẽ dire, & par laquelle comme vn autre Hercule Celtique, il attiroit les aureilles & les cœurs d'vn

chacũ, babil & affetterie, ſes deliberations, laſchetez: ſomme il n'y auoit vertu en ce Prince qui ne fuſt interpretée au contraire & imputée à vice: qui eſt l'ordinaire de la calomnie, laquelle eſt ſi ingenieuſe, ou pluſtoſt malicieuſe, qu'il n'y a rien qu'elle ne tourne en dard & en venin, veu qu'elle meſme pour nuire plus facilemẽt ſe transforme en toutes ſortes de figures. Sur ces preparatifs ils baſtiſſent leur rebellion, ils ſe mettent aux champs, font declarer peu ſ'en fallut toutes les villes de ce Royaume, capitulent auec leur Roy, à telles conditions qu'il leur plaiſt: trois iours apres ils rompent leur traicté, ils ſe ſeruent dextremẽt des forces de leur maiſtre contre luy meſme, & pour rẽdre leur party plus fauorable, ils ne parlẽt que d'exterminer la Religion

pretẽduë reformée, & pour mõſtrer l'enuie qu'ils en auoiẽt, ils ſ'en vót à Auxõne au lieu de Bergerac, à Chaalõs au lieu de la Rochelle: & là Dieu ſçait comme les Catholiques ont eſté traictez. En fin pour faire voir à toute l'Europe à quel Huguenot ils en vouloient, ils ſ'en viennent droict à Paris, attaquent la perſonne du Roy, ils vous font barricader contre luy, ils le cõtraignent pour ſauuer ſa vie, de ſortir de ſa ville capitale, de laquelle & preſque de toutes les autres villes de ce Royaume, ils ſe rendent les maiſtres, & prennent à la façon des vſurpateurs & nouueaux Tyrans les tiltres de liberateurs de la tyrannie, de reſtaurateurs de l'Eſtat & de propagateurs de la Religiõ Catholique, Apoſtolique & Romaine. En ce meſme temps le Roy par ſa prudence admirable, ſ'accorde auec eux

& fait la paix auec tant de desauantages, que nous en auions horreur. Mais ce sage Prince qui iettoit sa veuë plus loing, vouloit sauuer sa barque à la venuë de ceste grande nuée qu'il voyoit venir d'Espagne, laquelle vint fondre aux enuirons de Calais, & fut poursuiuie de l'ire diuine en la façon que chacun sçait, & est sans mentir vn des grands miracles de nostre temps, si on considere de pres tout ce qui cõcerne ceste entreprise là, laq̃lle ie lairray pour vous rememorer, que contre le traicté de paix voz Princes Lorrains iamais ne voulurent poser les armes: ains alloient eux-mesmes par les villes qui tenoient pour le Roy, sollicitoient, intimidoient, promettoient, menaçoient les habitans d'icelles pour les faire ranger à leur party, de maniere

que ſoubs la couuerture d'vne paix honteuſe, & toutesfois neceſſaire, ils faiſoient vne treſ-cruelle guerre au Roy & à ſes ſubiets, iuſques à ce que Dieu ſ'eſt courroucé de tãt d'impietez, & de tant de ſang innocentemẽt reſpandu par leur ambition, & les a permis choper au pas, où tous ceux qui les ſuyuent à la trace tomberont bien toſt, & m'eſtonne infiniment que tant d'aduertiſſemẽs ne leur deſillent les yeux, & qu'ils ne choyſiſſent pluſtoſt vne mediocre grãdeur bien aſſeurée, qu'vne Courõne d'autruy, funeſte & mortelle à toute leur race, & qui eſt attachée auec des clouds de diamants à la maiſon de S. Loys, laquelle a receu tant de graces & benedictions de Dieu, que ces geans feroiẽt auſſi bien d'eſcheler le Ciel que de combatre cõtre l'ordon-

nance & disposition diuine.

Et vous Messieurs, iusques à quand continuerez vous voz mutineries, voz fureurs tragicques & voz rebellions? Vous contentez vous pas de voir la France deserte? Attẽdez vous qu'elle soit en cẽdre? O la belle Monarchie de la Ligue, qui ne peut estre establie que par vne ruine vniuerselle, & sur ceste ruyne ietter ses fondemens! En verité c'est ce qui luy peut arriuer de mieux: ie sçay bien que voz chefs en voudroient desia estre arriuez à ce point, & la tenir à ces conditions là, & de vous voir tous enseuelis dans les masures de voz maisons, à la charge de peupler d'Espagnols, de Lorrains & d'Italiens, voz Prouinces & voz villes, & d'exterminer tout ce qui se trouueroit du cresme de vostre nation. Mais ils

ſont bien loing de leur compte, & vous tant plus miſerables de les aſſiſter: car il faut neceſſairemẽt de deux choſes l'vne, ou qu'ils ſe departent de la querelle de l'Eſtat qui ſe diſpute auiourd'huy, ou qu'ils la pourſuyuent iuſques au bout. S'ils ſ'en departent (comme il peut arriuer en pluſieurs façons que ie vous laiſſe à diſcourir) tant mieux pour nous: ſ'ils la pourſuyuent, ou pour mieux dire, ſ'ils ont puiſſance de la pourſuyure (car de volonté ils n'en manquerõt iamais) vous verrez qu'elle ſera d'vne longue trainée, & ne ſe pourra pas vuider de noſtre ſiecle. Car il vous faut entierement exterminer la maiſon de France, c'eſt à dire le Roy qui regne à preſent, le plus grand & victorieux Prince qui viue auiourd'huy & auec luy tous les Princes du Sang: entre-

entreprise certes, haute, brauasche, & du nombre des impossibles, si par voz practiques, artifices & machinations, comme vous auez fait en vn, la bonté & facilité duquel vous auez traistreusement surpris, vous ne les des-vniffez: dont ils se donnerõt garde moyennãt la grace de Dieu. D'auantage quand bien ce seroit chose faisable, considerez que vous ne serez mesme en ce cas qu'à l'exorde & commencement de voz plus grandes miseres: car voz vsurpateurs ne sont pas bien d'accord par ensemble, ils n'ont pas bonne intelligence les vns auec les autres, ils tendent bien tous à vn mesme but, mais personne ne veut ceder à son compagnon, l'esperance est commune, la fin ne l'est pas: ils sont plusieurs seruiteurs qui font la court à nostre Penelope, mais

la Minerue de noſtre Vlyſſe Frãçois leur doit eſtre merueilleuſemẽt ſuſpecte, ils ſont pluſieurs Corriuaux qui font l'amour à ceſte Couronne, laquelle n'a point auiourd'huy faute, graces à Dieu, de naturel & legitime eſpoux: & puis quand bien il n'y en auroit aucun, ſeroit-il raiſonnable, ie vous prie, que l'adultere qui ne ſ'eſt pas contenté de troubler vn mariage bien concordant & paiſible, & de violer vne femme chaſte & pudique: ains a eſté l'aſſaſſinateur du mary d'elle, l'euſt maintenant pour ſon eſpouſe apres tant de crimes & enormitez. Toutes les loix naturelles & ciuiles crient à l'encontre de telles abominations és mariages priuez: combien ſeroit-il plus odieux & eſtrãge de voir auiourd'huy vn traiſtre & parrĩcide, eſpouſer vne

Couronne de Frãce apres auoir maſſacré le vray & legitime eſpoux, & iuré la mort & la ruyne de tous ceux de ſa maiſon. Pluſtoſt, pluſtoſt le ciel & la terre ſe r'aſſembleront en leur ancien chaos & meſlange, que telle confuſion & prodige arriue parmy nous. Mais paſſons outre & conſiderons vn peu ces competiteurs: Premierement la maiſon de Lorraine eſt diuiſée en ceſte ambition: car monſieur de Mayenne qui pẽſe eſtre le plus fauory, le mieux aimé & auoir deſia poſſeſſion de la meilleure part, ſe trouue empeſché par Monſieur de Lorraine, qui luy veut coupper l'herbe ſoubs le pied, & la pretend pour le Marquis du Pont ſon fils, comme de vray il y auroit plus d'apparence pour luy, ſi noſtre Loy Salique, Gallique ou Françoiſe, ſe pouuoit plier &

rendre flexible à leurs inuentions, choſe impoſſible en nature, comme il eſt aiſé à iuger. D'autre part le Prince de Ginuille dict, qu'il eſt heritier du feu Duc de Guyſe ſon pere, lequel Duc de Guyſe a intenté le procez de la Couronne, l'a fait inſtruire tout le long de ſa vie, tant il a eſté bon Catholique, y a emploié le verd & le ſec, toute ſa ſcience, tous ſes moyens & ceux d'autruy, & n'a iamais ceſſé qu'il ne l'ait fait mettre en eſtat. En fin cõme le procez eſtoit ſur le Bureau aux Eſtats de Bloys derniers, tout preſt à vuider à ſon deſir, par le moyẽ des iuges corrõpus qui eſtoient tous à ſa deuotion: la Iuſtice diuine punit ce rauiſſeur, & penſoit-on qu'auec luy le procez eſtoit mort, & qu'il ne ſe trouueroit plus perſonne qui vouluſt ſouſtenir vne ſi meſchãte cauſe,

mais on a esté tout esbahy que comme d'vne Hydre sont sortis plusieurs serpenteaux, pour renouueller auiourd'huy parmy nous toutes sortes de maux & calamitez.

Car le Prince de Ginuille, en qualité de principal heritier, veut succeder aux pretensions de feu son pere: le Duc de Mayenne fondé sur la minorité & prison de son neueu, tasche cependant à s'establir & faire sa cause bonne, fait ses practiques, gaigne force seruiteurs, & mesmes ceux de ses deffunts freres & par ainsi ruyne toutes les esperãces de son neueu, lequel par ce moyen demeure destitué de forces & d'amis, mais non pas de courage, pour s'opposer virilemẽt aux entreprises qu'il estime que son oncle fait à son preiudice, de maniere que ce prisonnier estant eslargy,

fera naiſtre vne guerre entre luy & ſon oncle, la plus cruelle qu'il eſt poſſible d'imaginer, & ce aux deſpens de ce pauure Royaume, qui paye l'eſcot de toutes ces folles & exceſſiues deſpences, tant il ſe plaiſt en ſon malheur.

Apres tous ceux là, vous auez le Roy d'Eſpagne, qui eſt entré en ſocieté de part auec les chefs & Princes de la Ligue, & y voudra auoir le droict d'aiſneſſe, ou tout au moins à proportion de ce qu'il a contribue, voudra partager en ceſte conqueſte. Ie dis (tout au moins) car il pretend encor droict à ceſte Couronne, à raiſon d'vne fille de France qu'il a eſpouſée, de laquelle il a deux filles qui ſont auiourd'huy viuãtes. D'ailleurs le Duc de Sauoye par la declaration qu'il enuoya dernierement au Par-

lement de Grenoble, n'en quitte pas ſa part: & tout ainſi comme à la cheute d'vn grand cheſne tout le voyſinage y accourt, pour en auoir qui vne branche, qui vn eſclat, qui vne ſouche, ainſi au renuerſemẽt de ceſt Eſtat, eſperé par noz Ligueurs, l'vn pretend ſ'emparer d'vne Prouince, l'autre d'vne forteresſe, l'autre d'vne ville & ainſi le butiner, à raiſon de la peine, de l'induſtrie, & de la deſpence qu'il aura faite pour l'abbatre & le deſmembrer.

Or ceſtuy-cy apres auoir voulu mõſtrer ce qui eſt vray, que les Lorrains n'ont aucun droict à la Couronne que par l'vſurpatiõ qu'ils pretendent faire, il ſ'en veut encor rendre capable à l'excluſion de tous les Princes du Sang, entre leſquels il n'en trouue point, à ce qu'il dict, qui

ait les capacitez requiſes: car ou ils ſont heretiques, dit-il, ou fils ou fauteurs d'heretiques, ou ils ſont Preſtres. Et outre cela (choſe inouye) il veut par vne large & abſurde interpretation de la Loy Salique, rendre les femelles admiſſibles à la Couronne de France: c'eſt à dire il veut abolir la Loy fondamétale de ceſt Eſtat, Loy grauée au cœur de tous les François, Loy tranſmiſe à nous de main en main, Loy inuiolablement prattiquée depuis douze cens ans en ce Royaume, & par le moyé de laquelle ceſte Couronne eſt demeurée en ſon entier iuſques auiourd'huy. Ce n'eſt pas le premier qui ſ'eſt eſſayé de la corrompre, de l'abroger, ou du moins la modifier. Les Anglois en ont autrefois voulu eſtre eſclaircis & ont acquieſcé aux arreſts du Parlement

ment de Paris, au iugement duquel ils s'estoient soubmis de la plus belle & grande question qui iamais y ait esté decidée. Aussi estoit-il pour lors remply des plus gens de bien, les plus entiers & religieux qui fussent en la rondeur de la terre, de maniere que les Princes estrangers se rapportoiẽt de leurs differents à ce grand Senat, lequel comme d'autres Areopagites leur estoit si venerable, que le vainqueur s'en alloit content, & l'autre eust fait conscience de se plaindre de ceste honorable compagnie, tant l'opinion de leur saincteté & integrité estoit grande par toute la Chrestienté. Si c'eust esté vne coh_u_e de noz Iuges de Bloys. qui l'ãnée passée auoiẽt conspiré de sapper les colomnes de ceſt Estat, abolir noz loix anciennes & fondamentales, & auec leur nou-

uelle pretenduë Monarchie en eſta-blir de nouuelles, ils euſſent faict vn beau rauage & ce grand Royaume euſt eſté deſlors diſſipé, & euſt paſſé en main eſtrangere cent fois depuis: mais ils eſtoient auſſi bons François & iuges incorruptibles que ceux de Bloys ſe ſont monſtrez venaux & corrompus, bons Lorrains & Eſpagnols comme ils le ſont encor plus que iamais. Dequoy nous font foy les practiques qu'ils font tous les iours, pour introduire dans leurs villes ces Marranes, en la protection deſquels ils ayment mieux ſe perdre que ſe ſauuer à l'abry des belles & chaſtes fleurs de Lys.

Mais ce n'eſt pas tout: l'Eſpagnol par l'appuy des deſnaturez François eſt deuenu ſi impie & furieux tout enſemble, qu'il penſe & veut ſe ſer-

uir comme d'vn miniſtre factieux, du premier paſteur de l'Egliſe, pour dóner le dernier coup mortel à noſtre pauure France. S. Paul recognut auſſi toſt ſa faute ayant meſdit d'vn ſimple Magiſtrat inique, & noſtre ſainct Pere n'a eu que trop de iuſtes occaſions à pleurer, non ſeulement auec la France, mais auec toute la Chreſtienté, les ſentences & cenſures iettées contre le feu Roy Treſ-Chreſtiẽ. Tu veux neantmoins athée & cruel Eſpagnol, contraindre ſa Sainctеté d'apporter vn ſecond ſcandale à ce Royaume, & de troubler encor la bergerie laquelle le recognoiſt pour ſon Paſteur ſouuerain. Les cẽſures pratiquées en l'Egliſe tẽdẽt à edification & non à ruine: mais les foudres & excómunications abuſiues, n'ont point eu & n'auront ia-

mais la force en France de diſpenſer & deſlier les bons & naturels François, du deuoir de fidélité auquel ils ſont liez & obligez enuers celuy que la diuine prouidence par la Loy perpetuelle du Royaume leur a fait naiſtre Roy legitime & naturel. Or les moyens ſont aſſez congnus en France, par leſquels l'on peut auec le reſpect qu'on doit au ſainct Siege, Sāctuaire de la vraye Egliſe, ſe pourueoir contre telles foudres, eſclairs & tonnerres. La diſcipline Eccleſiaſtique, les priuileges & immunitez de l'Egliſe Gallicane, que les merites de noz Roys ont acquis enuers le ſainct Siege, que leur vertu aſſiſtée de la fidelité de leurs ſubiets, ont ſçeu conſeruer iuſques à nous auec iuſte titre, nous aſſeurent aſſez que tels ſcandales n'auront plus grand effect, ſinon

pour remarquer d'auãtage les François Eſpagnoliſez, qui bandez contre leur patrie comme brebis galleuſes, ſe ſont eſgarées de la vraye bergerie Françoiſe, pure, nette & incontaminée en ſa loyauté.

Ce n'eſt pas la force d'vne excommunication abuſiue que les bons François doiuẽt craindre, parce que comme diſoit S. Auguſtin, ceux qui ſont iniuſtement excommuniez par les hõmes ſont ordinairement guerdonnez de Dieu. Car comme il dict en vn autre lieu, quel preiudice peut auoir vn homme, le nom duquel par ignorance ou paſſion humaine aura eſté rayé du liure des fideles, pourueu que ſa mauuaiſe conſcience ne le face point effacer du liure de vie? Origene dict preſque le meſme en beaux termes, certes, en la 48.

Homel. ſur le Leuitic. Il arriue par fois, dit-il, que quelqu'vn par le iugement inique de ceux qui preſident en l'Egliſe, eſt dechaſſé & mis dehors, mais il ne ſort pas pourtant: c'eſt à dire ſ'il n'a point faict choſe pour laquelle il meritaſt de ſortir, riẽ n'eſt bleſſé ny alteré en luy, pource que par vn nõ droit iugemẽt il eſt veu chaſſé des hommes. Et ainſi ſouuẽtesfois arriue que celuy qui eſt mis dehors, eſt dedans, & au contraire celuy là ſe trouue dehors qui ſemble eſtre retenu dedãs. Il n'y a riẽ à mon aduis où il faille proceder auec plus de reſpect, de caution & de ceremonie que celà, pour infinis inconueniens qui en peuuent arriuer, que ie tairay pour ce coup: & neantmoins à la moindre requiſition d'vn eſprit factieux, erratique & mouuant, le cõ-

traire s'eſt touſiours pratiqué & plus ſouuent contre les bons & religieux Princes qu'autrement. Qu'ainſi ne ſoit, ſi vous y prenez garde auõs nous iamais eu en France des Roys plus zelez à la Religiõ Catholique, Apoſtolique & Romaine, ny plus honorez par leurs actions & plus aimez de leurs ſubiets, que ceux qui iniuſtement ont eſté perſecutez par les Papes? les noms deſquels me ſeroient ſacrez, ſi les vrais ſucceſſeurs nõ ſeulement à la chaire, mais à la vie de S. Pierre, n'auoient condamné leurs actions & rendu leur memoire abominable à la poſterité.

Mais vne choſe me conſole, c'eſt que tout ainſi comme la maledictiõ iniuſtement donnée, a touſiours tombé ſur la teſte de ceux qui l'ont prononcée, ſi nous croyõs à la ſageſ-

se de Salomõ, ainsi le scandale esclos par les mauuais pasteurs de l'Eglise a tousiours reially sur eux. Quelle impieté, ie vous prie? le glaiue desgainé par S. Pierre pour deffendre l'innocence & iustice du fils du Dieu viuãt a esté condamné, & le successeur à son ministere pourra authoriser le fer, le feu, le sang, toutes sortes de perfidies & assassinats procurez par poisons & trahisons des subiets contre leurs Roys. La parolle de Dieu laquelle est eternelle & ne peut perir, assubiettit toutes ames aux Puissances souueraines, & le premier ministre d'icelle esleuera ou confondra à sa seule volonté, simple fantasie & passion, le Roy legitime ou le subiet rebelle, condamnera la iustice de l'vn, absoudra la rebellion de l'autre, voudra sanctifier l'impieté d'vn assassin

& re-

& reprouuer la charité & deuoir qu'vn ſubiet eſt tenu de rendre à ſon Prince & à ſa patrie. Ia à Dieu ne plaiſe qu'vn bon Catholique Romain vray François, puiſſe aſſeruir & humilier ſoubs vne authorité ſi brutale, tyrannique & eſloignée de la nature & Religion Chreſtienne. Helas ce n'eſt pas auſſi par la terreur des excommunications abuſiues, que les Catholiques François cuidẽt la France ſe pouuoir naurer mortellement en ſa premiere cauſe : les ſecondes cauſes qu'elles peuuẽt produire, leur cuiſent & les affligent d'auantage, ils ſentent deſia profondement en eux-meſmes les maux que ces fulminations ſcandaleuſes peuuent produire en l'Egliſe de Dieu: quãd les hommes peu capables à diſcerner les abus du miniſtere ou de ceux qui ſe

commettent au miniſtere, voyans les œuures de Sathan couuertes par le miniſtere de la lumiere, commenceront d'auoir en horreur toute Religion, & pour l'abuz commis en la choſe ſacrée, condamneront la ſubſtance d'icelle, pure, nette & immaculée en ſon eſſence. Mon Dieu que de Sangliers entreront en ta vigne & que de Loups voudront diſſiper ta bergerie, que peu d'hommes voudront recognoiſtre ce Paſteur pour legitime, qui au lieu d'expoſer ſon ame pour ſon troupeau, au lieu de deſirer d'eſtre anatheme pour le cõſeruer comme faiſoit S. Paul, le veut eſgorger & confondre par imprecations, au lieu d'apporter les medecines propres à la maladie de ſes enfans malades & lãguiſſans, leur voudra aduancer leur fin par poiſons &

assassinats? Que iugeront les autres peuples Chrestiens de ceſt exemple, ſi le Royaume de France, le premier de l'Europe, l'asyle & refuge asseuré des Papes exilez & bannis, eſt dissipé par le Pape? ſi les Roys de ceſte natiõ tant zelez à l'honneur & accroiſſement du ſainct Siege, ſont perſecutez & deshonorez par ceux qui ont plus d'occaſion de les maintenir & conſeruer? A la mienne volonté que ie ne fuſſe contrainct de repreſenter à ſa Saincteté, ce que le zele que i'ay touſiours porté à la conſeruation de ſon authorité & à l'honneur de ſon ſainct Siege me force de dire. *Caue Pater ſancte, ne dum iniuſtè Chriſtianis Gallis cœlum negas, terram amittas.* Rememorez vous la prophetie de frere Ieã de Rochetaillade Cordelier, qui viuoit du temps de Charles v. Roy

de France, & vous donnez garde d'en voir en voz iours l'accompliſſement, ſi par voſtre prudence & bonté paternelle vous n'y remediez de bonne heure. Le Pape Gregoire dixieſme fut autheur d'vne grande guerre ciuile en ce Royaume, en laquelle les enfans furent felõs à l'Empereur Louys Debonnaire leur pere: mais ayant recognu ſon erreur il voulut luy-meſmes l'amender & le reçognoiſtre, comme il fit en l'aſſemblée publique des Eſtats tenuz à Thionuille, & ietta ſes iuſtes anathemes contre ceux qu'il auoit fauoriſez. Quand la ſainɛteté de noſtre S. Pere Sixte cinquieſme, ſera mieux informée qu'elle n'eſt pas, de l'intention du Roy d'Eſpagne, de la coniuration des Lorrains, des crimes & perfidies execrables des François re-

niez, qui soubs pretexte de cõseruer la Religion Catholique, Apostolique & Romaine apportent l'impieté (ie n'ose dire l'atheisme) au mõde, & rendent le sainct Siege odieux & cõtemptible parmy ceux qui en ont esté de tout temps si religieux obseruateurs, ie me promets auec tous les bons François, que non seulemẽt elle desployera toutes les graces, pardõs, absolutions, benedictions, prieres & oraisons, & generalement tous les thresors de l'Eglise en faueur de ceux qu'elle auroit, pour n'en mentir point, poursuiuy auec trop d'aigreur & precipitation, mais qu'elle poursuyura auec le glaiue spirituel, ceux qui par faulses inductions l'auroient incitée à ce faire, & conuertira entierement sa iuste cholere & indignation contre ces vsurpateurs, ces par-

ricides, ces traiſtres, rebelles & ſeditieux, qui ont reduict ce Royaume à l'extreme deſolation que nous le voyons: afin que la confuſion tombe ſur la face des meſchans, & qu'ils ne ſe glorifient plus de l'aſſiſtance de ſa Sainctété qu'ils ont circonuenuë par leurs menſonges & pipperies, & finablement pour ſ'aquiter du deuoir de bon & fidele Paſteur, & ne faire point ſortir les fureurs & l'iniuſtice de ce Sacraire, duquel ne doiuent emaner que la paix, la iuſtice, la pieté & la miſericorde.

De ce que deſſus vous pouuez aiſément iuger, Meſſieurs, quelle eſt la fin & l'intention de tant de diuers Chefs, ſoubs les enſeignes deſquels vous marchez, bien qu'ils ayent cõiuré la ruyne de la France. Vous cognoiſſez bien qu'ils ne peuuent arri-

uer à leur but & pretenſion que par les ſacrifices de voz propres vies & par l'entiere diſſipation de ceſt Eſtat, duquel vous faites vne grande portion. Du moins deuez vous croire treſ-aſſeurément que tous ces differents ne peuuent eſtre vuidez, ny de noſtre vie, ny de l'aage de noz neueux, & cependant la France ſera le theatre où ſe ioüeront ces tragedies, ſera le cloaque & l'eſgout de toutes les ordures & infections de l'Europe. Bref il ne reſtera plus de la France que le ſeul nom ſi encor il luy demeure, & que ces ſourcilleux vſurpateurs ne luy en donnent vn nouueau pour marque de leurs proüeſſes, de leurs conqueſtes & de leurs victoires.

Vous oyez deſia, ſi vous n'auez les aureilles charmées comme les yeux,

le ſon des trompettes, & le cliquetis des harnois & armes de tant d'eſtrangers, qui de tous coſtez ſe deſbandẽt en intention de venir habiter voz villes, voz forteresſes, voz maiſons & voz meſtairies, violer ou du moins eſpouſer voz femmes & voz filles, & par voſtre mort ſe rendre paiſibles de voz beaux acqueſts, de tant de riches poſſeſſions & patrimoines que voz anceſtres vous ont laiſſé. Souuenez vous de l'Empereur Charles le Quint, lequel indubitablement euſt chãgé l'Eſtat d'Allemagne en Royaume hereditaire par le moyen des Italiens, Eſpagnols & Flamans, que les Catholiques auoient appellé à leur ſecours contre les Proteſtans, ſi noſtre Roy Henry ſecõd ne les euſt deliurez auec les forces de France, lequel pour ceſte occaſion fut par

liures

liures publiez en son honneur & arcades erigées en Allemagne, appellé Protecteur de l'Empire & liberateur des Princes. Ce que les Princes mesmes ayans preueu long temps auparauant, auoient obligé ledit Empereur par le douziesme article des conditions qu'il iura deuant que receuoir la Couronne Imperiale, qu'il ne feroit point entrer en Allemagne des soldats estrangers. O que souuẽt on a veu les estrangers se recognoissans les plus forts, se rendre les maistres & faire les seigneurs absoluts de ceux qui les auoient appellez! Nous auons de nostre aage l'exemple de Cairadin Corsaire, appellé qu'il fut par les habitãs d'Alger pour chasser les Espagnols de la Fortereſſe, les ayant vaincus il tua Selym Prince de la ville, & se fit Roy: laissant

l'Eſtat à ſon frere Ariadin Barberouſſe. Et Saladin Capitaine Tartare eſtant appellé par le Caliphe & les habitans du Caire, pour chaſſer les Chreſtiens de Surie, apres la victoire tua le Caliphe, ſe fit ſeigneur abſolut, & continua ceſte puiſſance tant luy que ſes ſucceſſeurs iuſques à ce que Sultan Selym s'en fit ſeigneur. Par meſme moyẽ les Herules, Goths & Lombards ſe firent ſeigneurs d'Italie, les François de Gaule, les Anglois de la grande Bretaigne, les Eſcoſſois d'Eſcoſſe, ayãs chaſſé les Bretons & les Pictes qui les auoient appellez à leur ſecours, & les Turcs de l'Empire d'Orient & du Royaume de Hongrie, ayans eſté requis à meſme effect par les Empereurs de Conſtantinople & Eſtats de Hongrie.

Nous ne deuons pas craindre cela

des Allemans qui viennent à noſtre ſecours contre voz Eſpagnols. Les Allemans ſont les anciens freres des François & ne contreuiendront iamais à la fidelité de ceſte alliance. Ils ne ſont point entachez d'ingratitude, ils n'ont point l'ame double ou cauteriſée, & puis ils ont encor la memoire freſche de l'aſſiſtance & de l'ayde qu'ils ont tiré de noz Roys à leur beſoing, ils ſont religieux en leurs promeſſes & ennemis iurez de toutes impietez: on ſe peut aſſeurer de traiter auec eux en toute rondeur & integrité, ils mourroient pluſtoſt que de faire vne meſchanceté à ceux qui prennent fiance d'eux. Au demeurant ils ſe contentent de la bonté & fertilité de leur pays, & ſe plaiſent moins que toutes autres nations à changer l'air de leur patrie. Quant

à l'Eſpagnol au premier pas graue & meſuré qu'il fait en la terre d'autruy, il ſe reſoult de deux choſes l'vne, ou de n'en bouger du tout & la rauir au proprietaire, ou d'en tirer la quinte eſſence auant que d'en partir: faites luy tous les plaiſirs & bons offices que vous pourrez, il interprete cela à deuoir: faites luy demonſtration d'vne ſincere & parfaite amitié, vous aurez vn amy froid: faſchez le, c'eſt vn ennemy irreconciliable: dõnez luy entrée en voſtre maiſon, il ne ceſſera iamais qu'il ne vous en ait mis dehors, monſtrez luy voſtre femme, elle a adulteré: cachez luy, il ſe iettera ſur voz filles ou fera quelque choſe de pis: ſoyez luy courtois & gracieux ſelõ le naturel du François, il fera le brauaſche & le Rodomont: humiliez vous deuant luy, il

vous foulera à beaux pieds: parlez à luy, il vous fera la roüe & s'espanoüira comme vn Paon, auant que vous respondre vn petit mot: resistez luy de force, il vous vaincra par trahison: traictez auec vostre promptitude & candeur accoustumée, indubitablemẽt il vous pipera & aura toute telle raison qu'il voudra de vous, auec sa lenteur & dissimulation naturelle: prestez luy vostre argent, il vous payera en brauades: soyez luy debiteur, il vous ruynera d'vsures. En somme faites estat d'auoir vn hoste fascheux, auare, cruel, haut à la main, soupçonneux, monstrueusement paillard, perfide & ingrat: vn froid amy ou mortel ennemy, & tenez pour certain qu'il ne se departira iamais d'auec vous, qu'il ne vous laisse des pointures & marques de son

voiſinage & cõpagnie, ſi aigres qu'à chaſque fois que vous vous tournerez vous penſerez touſiours auoir vn Eſpagnol à la queuë, & ne vous ſouuiendrez iamais de ceſte nation qu'auec horreur & frayeur.

Pour obuier à tant de maux, & pour vous donner moyen de ſortir de ce labyrinthe, auquel vous vous eſtes de gayeté de cœur fourrez ſi auant, pour racheter voz vies, ſauuer l'honneur de voz femmes, & vous deliurer de ceſte captiuité barbareſque, en laquelle par precipitation & par meſgarde vous vous allez plonger, & en fin pour retourner à voſtre deuoir, reprendre les erres de bons & fideles ſubiets, de vrais & non fardez Catholiques & de ces vieux Frãçois, tant ialoux & amateurs de leurs Roys: ie vous veux donner les reme-

des, par le moyen desquels comme auec le ploton d'Ariadne, vous sortirez de ce Dedale & eschapperez le danger de ce monstre, qui est tout prest de vous engloutir & qui viét la gueule ouuerte pour vous deuorer.

Or le premier, le plus asseuré & souuerain remede & (permettez moy de dire ainsi) fondamental de vostre salut, de vostre conseruation & restablissement, c'est que vous recognoissiez le Roy & luy obeissiez puremét & simplement, cóme vous ou pour le moins voz peres ont fait ses predecesseurs Roys. Ie ne veux point icy vous representer ses qualitez, vous estes François, vous le cognoissez comme moy: ie me contenteray de vous dire qu'il est tel, que si ce Royaume estoit aussi bien electif comme il ne l'est pas, & que vous ne

fussiez point preuenus de ces passiõs qui vous aueuglent, vous luy donneriez voz suffrages & le desireriez tellement pour vostre Roy, que vous l'iriez querir en quelque partie qu'il fust de la Chrestienté. Il n'est pas de ceux que Dieu donne en sa fureur & du nombre des hypocrites, lesquels il fait regner pour les pechez du peuple. Et neantmoins quand bien il seroit tel, il luy faudroit obeyr, sans s'informer plus auant de la iustice d'iceluy, attendu que l'eslection en est faite de Dieu, comme dict l'Apostre aux Rom. chap. 13. & en Ieremie chap. 1. I'ay fait la terre & l'homme & la beste, qui est sur la face de la terre par ma force, & de mon long bras & l'ay donnée à celuy qui m'a pleu.

Au moyen dequoy ce n'est point au peuple de contreroller les actions & qua-

& qualitez de ſon Roy: mais il doit ſeulement leuer les yeux au ciel & conſiderer en ſoymeſme, que par la grace & volonté diuine le Sceptre eſt tombé és mains & pouuoir de celuy qui porte la Couronne, ſoit-il bon ou mauuais, ſingulierement quand il eſt appellé par legitime ſucceſſion comme celle de la France, en laquelle par la Loy Monarchique le peuple n'a pas ſeulemẽt remis toute ſa puiſſance en la main & pouuoir du Roy, ains qui plus eſt ſ'eſt lié les mains & n'y peut pouruoir tant qu'il reſtera vn maſle du ſang Royal ſelon la Loy du Royaume, par laquelle le Roy ne meurt iamais: ains incontinent le mort ſaiſit le vif plus proche maſle du deffunct par agnation ſuyuant la generale couſtume de France. Ie dis meſme quand il ſeroit inhabile de

peu de ſens, & incapable pour le gouuernement de l'Eſtat, auquel cas on luy pourroit dõner vn Curateur & quelques gouuerneurs pour l'adminiſtration des affaires publiques, ainſi qu'il a eſté practiqué en France ſoubs les Regnes de Charles le Simple, & Charles ſixieſme. Car ores que le Royaume, ſingulierement le noſtre, ne ſoit proprement hereditaire, patrimonial ou feudal, ſi eſt-ce qu'il eſt par ſucceſſion legitime acquis au plus proche, non comme heritier du deffunct: mais comme plus prochain de ſang en ligne maſculine. Par conſequent quel qu'il ſoit, il eſt appellé, & quelque defaut qu'il ait en ſa perſonne, d'aage, de iugement ou d'autre choſe, les Eſtats & Pairs de la Couronne ne peuuent faire autre choſe, que commettre tant ſeulemẽt

vn Curateur pour le gouuerner, & ſuppleer par conſeil les defauts d'iceluy, par ce que l'eſlection en eſt faite au ciel dés ſa naiſſance, de maniere que ceux qui par leurs entrepriſes & conſpirations reſiſtent à celuy qui par legitime ſucceſſiõ eſt noſtre Roy, combatent comme les Geants cõtre l'ordonnance & diſpoſition diuine, & auſſi comme eux ont eſté & ſeront terraſſez & demeureront eſtouffez ſoubs le faix de leurs hautes ambitions. La ſapience diuine a ſouuentesfois permis pour affliger ſon peuple eſleu, & la maiſon de Siõ, qu'elle fuſt gouuernée par Roys ieunes, meſchans, inſenſez, infideles & vrays tyrans, tels qu'eſtoient en Iuda; Roboam, Ioram, Ochozias, Amaſias, Achaz, Ozias, & quelques autres idolatres ou meſcreãs au vray

Dieu d'Abraham. Pareillement en Israël Nadab, Baasa, Achab, auec Iesabel sa femme, Manasses & la plus part des autres Roys y ont regné auec plus d'idolatrie & de tyrannie contre le peuple de Dieu, qu'il n'eust esté besoin seló le iugemẽt humain. De mesmes fleaux ont esté persecutez les Chrestiens depuis la venuë du fils de Dieu, soubs les Empereurs Payens & cruels tyrans, & quelques fois aussi soubs des Papes heretiques, adulteres, magiciens, scismatiques & confits en vn puant bourbier de vices, qui tous neantmoins ont esté paisiblement assis sur la chaire de Moyse par la volonté de Dieu, pour punir son troupeau, & l'affliger cõme bon luy a semblé, par ces tyrans choisis de sa main, pour estre les outils & verges de sa fureur, & les bour-

reaux de sa iustice : comme ainsi soit que les meschans sont ordinairemẽt tourmentez & ruynez par les autres meschans. C'est ce qu'il dit, parlant par la bouche de son Prophete Ieremie. *Ie me vengeray, dit-il, de mes ennemis, par mes ennemis*, de maniere qu'à vn mauuais peuple, Dieu choisit vn Roy tout de mesme, afin de le chastier soubs le ioug d'vne rude & cruelle domination, & le faire par diuerses afflictions & chastimens retourner à son deuoir, amender sa vie & recognoistre son Createur.

Nous ne courons pas ces hazards là soubs nostre Roy : nous voyons reluire en luy des vertus heroïques: nous voyons que Dieu l'a tiré comme des abysmes, pour l'esleuer au throsne Royal, a fait rompre les barrieres & les obstacles par ceux-là

meſmes qui les penſoient multiplier & pour monſtrer qu'en vain les hõmes ſe bandent contre ce qui a eſté vne fois ordonné par ſa ſapiẽce eternelle. Il l'a pris comme par la main & l'a fait entrer en poſſeſſion de ce grãd & puiſſant Royaume, par la planche meſme que ſes plus mortels ennemis luy ont faite.

Auſſi n'a-il rien, pour n'en mentir point, que l'honneur & la crainte de Dieu deuant les yeux, le repos de ſes ſubiets & le reſtabliſſement de ſon Eſtat, & ſi vous ne iouyſſez auiourd'huy du bon-heur & des fruits d'vne douce paix, ſi vous reſſentez les malheurs, les dommages, les ruynes de la guerre : ſi voz perſonnes ſont en continuel danger, voz terres en friche, voz Prouinces deſertes, voz villes ſaccagées, voz familles diſſi-

pées, ne vous en prenez qu'à vous meſmes. Obeyſſez: tous ces dangers, toutes ces diſſipations ceſſeront, & entrerez en vn ſiecle, auquel Dieu ſera bien ſeruy, les Loix reprendront leur force & vigueur, la Iuſtice ſera inuiolablement gardée tant aux grands qu'aux petits: les Prelatures, les dignitez, les honneurs diſtribuez non à l'argẽt, mais aux merites, l'oppreſſion & foule du peuple ſera abatuë, & la vertu ſeule en credit & reputation.

Voire mais, direz vous, le Roy eſt heretique: en ceſte qualité indigne de la ſucceſſion de ceſte Couronne, & par conſequẽt ſes ſubiets diſpenſez du ſerment de fidelité qu'ils luy doiuent. Voylà toute la Rhetorique de voz Docteurs, voylà tout ce que vous pouuez alleguer contre la per-

ſonne de noſtre Roy, & ce que vous auez appris des bouches impures de voz faux & ſciſmatiques Paſteurs. Or vous vous rememorerez ſ'il vous plaiſt, de ce qui a eſté dict cy deſſus, qu'il faut obeyr à ſes Roys & ſuperieurs, quels qu'ils ſoyent & que c'eſt vne hereſie manifeſte de ſouſtenir que l'on ſoit diſpencé du ſerment de fidelité, au cas qu'vn Roy ou autre Prince ſouuerain naturel & legitime, ſoit hypocrite, cruel ou autrement meſchant. Auſſi les conſtitutiõs Imperiales & Decrets Canoniques qui priuent les heretiques des ſucceſſiõs, ſont eſcrites & parlent ſeulement des particuliers Chreſtiens, les biens & patrimoines deſquels ſont ſubiets aux Loix politiques des Magiſtrats de la terre: & ce neantmoins les Docteurs, Canoniſtes, Gloſateurs de l'Epi-

l'Epiſtre decretale d'Innocent troiſieſme, recognoiſſent qu'elle ne peut auoir lieu & n'eſt point practiquée qu'és terres du Pape. Or autre choſe eſt des Empires & Royaumes qui ne peuuēt eſtre arrachez de la main de ceux qui en ſont les ſeigneurs legitimes, ſoit pour hereſie ou autre raiſon quelconque, pource qu'ils ſont tenus immediatement de la main de Dieu Eternel, non des hommes: ainſi qu'il fut diſputé & reſolu au Concile de Paris, tenu ſoubs Loys le Debōnaire & Lothaire ſon fils Roys de France & Empereurs enuirō l'an huict cens vingtneuf.

huius collatio Regni
Authorem ſortita Deum contingere nulli
Iure poteſt hominū, collator muneris huius
Eſt Deus: hoc ſummis Regnum confertur
[ab aſtris.

Comme le Poëte Guntherus repreſentoit hardimẽt au Pape Adrian quatrieſme, eſcriuant en faueur de l'Empereur Frideric Barberouſſe il y a plus de cinq cens ans, où il monſtre treſbien que ce n'eſt point au Pape de ſe meſler des Empires & des Royaumes, & d'eſtablir ou depoſer les Roys & Princes, d'autant, dict-il, qu'il n'eſt cõmis qu'au ſimple gouuernement & moderation de ſon Egliſe, & ne doit propremẽt vaquer qu'aux choſes ſpirituelles. Il y a bien plus : car comme nous auons dit, quand Dieu le Createur qui nous donne des Roys ſelon ſa iuſtice, & ſelon qu'il nous voit dignes ou de ſa miſericorde ou de ſa fureur, nous en dõneroit vn infidele & Payen, comme il a fait autresfois, meſmes à ſon peuple eſleu, nous ne pourrions ſans

encourir manifeſtement ſon ire & indignation, attenter contre ſa perſonne, ny luy refuſer les ſubmiſſiõs, deuoirs & fidelité accouſtumée.

Nous ne nous pouuons pas plaindre de cela graces à Dieu: nous auõs vn Roy Treſ-Chreſtien, nourry & eſleué en la crainte de Dieu, qui croit en Ieſus-Chriſt, & iceluy crucifié pour noſtre redemption, qui croit le Symbole des Apoſtres & les articles de noſtre Foy, qui deſire, affectionne & embraſſe ſon ſalut ſur toutes les choſes du monde: bref qui n'a rien plus cher, plus precieux & plus recommandé, que l'exaltation de la vraye Egliſe: qui demande, il y a ſi long temps & auec tant d'inſtance, que l'on luy face cognoiſtre ſon erreur en la Religiõ, qu'il eſt tout preſt de ſ'en departir, voire de l'abiurer,

ſ'il ſe trouue qu'il ait eſté abuſé, ſurpris & imbu de quelques mauuaiſes opinions & d'vne decatholique doctrine. Appellez vous cela errer en la Foy? Appellez vous cela viure en heretique?

Celuy-là eſt heretique, dit S. Auguſtin en ſes definitions, qui pour l'amour de quelque gain temporel & principalement pour ſa gloire & puiſſance, engendre ou ſuit nouuelles opiniõs, ou qui deffend auec pertinacité vne infidelité conceuë de nouuelle erreur. Ce qui eſt rapporté en termes plus expres au grand Decret 24. queſt. 3. Fuy l'homme heretique, dit l'Apoſtre, apres la premiere & ſeconde correction, par ce qu'il eſt endurcy & peche d'vne inueterée & obſtinée malice. Autre choſe eſt de ceux qui ſouſtiennent vne faulſe & peruerſe doctrine ſans aucune a-

nimoſité & opiniaſtreté, meſmemẽt quãd ceſt vne erreur qu'ils n'ont pas inuentée d'eux-meſmes: mais l'ont tirée auec le laict de leurs abuſez & ſeduits parents, & neantmoins ils cherchẽt auec vne religieuſe & ſainte vigilance & ſolicitude la pure verité, apportent vn eſprit paiſible & traictable, tous preſts de receuoir correction, ſ'il ſe trouue qu'ils ayent failly. En verité, dit-il, on ne peut mettre ceux qui ſont ainſi diſpoſez au nombre des heretiques.

Auſſi certainement comme dict tresbien Sophocle en ſon Antigone, ſ'il eſt loiſible de nous ſeruir icy des autheurs profanes,

Choir & faillir eſt biẽn commune choſe
A tous humains, mais celuy qui propoſe
Contre ſon mal de prendre medecine
N'eſt plus errant, ains celuy qui ſ'obſtine.

Il me ſeroit biẽ plus facile de vous prouuer vrais & pernicieux heretiques, ſi c'eſtoit mon ſubiet: mais ie me contente pour ce coup de vous faire veoir, que c'eſt vne impoſture eſtrange de vouloir cõuaincre d'hereſie celuy qui demande, il y a ſi long temps, que l'on luy face cognoiſtre ſon erreur en la Religiõ. Or ce chãp a eſté ſi diligemment cultiué par les doctes de ce temps, que ce ſeroit choſe ſuperfluë de m'y arreſter d'auantage. Ie vous diray ſeulement qu'il ſ'agiſt en ce faict cy de la cauſe de Dieu, laquelle nonobſtant toutes les fuittes, tournoyemens, artifices & machinations des hommes, il ſçaura bien deffendre & rẽdre le beau teint & la couleur viue & naturelle à ſon Egliſe, & m'eſt aduis que i'en voy deſia les effects.

Nous ne voyons auiourd'huy que des miracles par la France: nous apperceuons plus que iamais l'assistance diuine en ce Royaume: le bras du Tout-puissant s'est fait recognoistre parmy noz plus grandes desolatiõs: lors que nous n'auons plus eu de fiance aux hommes, Dieu nous a remplis de bonne esperance. Nous estions en l'eau iusques au col, prests d'estre submergez, il nous a tendu la main: nous estions sur la cime d'vn precipice glissant, & auions chacun de nous vne douzaine de Lorrains ou autant d'Espagnols à noz costez, pour nous faire tresbucher dũ haut en bas: il a engourdy leurs bras, il a abaissé leurs courages, a mis l'espouuantement & la frayeur en leurs armées. Bref il a rompu leurs desseings & aneanty toutes leurs entreprises,

qui plus eſt, il a voulu que ceux que nous tenions pour reprouuez, que nous auions en horreur, en opprobre, en contumelie, que nous auions bannis & perſecutez, que nous reputions noz mortels aduerſaires & les ennemis iurez de ceſt Eſtat, ſoiét ceux-là meſmes deſquels nous eſprouuons auiourd'huy le ſecours & la fidelité, & que nous pouuons dire à bon droict noz vrais & aſſeurez amis. Ce ſont ceux qui courét auiourd'huy meſme fortune que nous, qui combatent auec nous pour noſtre conſeruation & la leur, pour noſtre reſtabliſſement & le leur, qui ſont bandez auec nous cótre les Lorrains Eſpagnols & autres eſtrangers, pour aſſeurer ceſte Couronne ſur la teſte d'vn Prince François, & finalement qui veulent viure & mourir pour la reſtau-

restauration de ce pauure Royaume. Tes œuures sont admirables, Seigneur, deuant la face des hommes, tes iugemens sont incomprehensibles, & l'abysme profond de tes conseils surpasse infiniment toutes les plus hautes conceptions & discours humains.

Mais laissons ces belles considerations, qui meritent vne plus exacte speculation pour reprendre le fil de nostre premier remede, pour plus grande approbation duquel & auãt que le resoudre entierement, ie veux demeurer premierement d'accord auec vous d'vne maxime que toute la sage antiquité a receu pour veritable, & ceux qui sont aujourd'huy embrasez d'vn sainct amour enuers Dieu & son Eglise la recognoistront pour telle: c'est qu'vn Prince souue-

rain ne doit iamais contraindre par force ſes ſubiets à eſtre de ſa Religiõ, quelque bonne qu'elle ſoit: car puis que la Religion conſiſte en vne approbation de certains poincts qui concernent le ſeruice de Dieu, il eſt indubitable que telle approbation depend de la perſuaſion qui en eſt donnée aux hommes. Or le moyen de perſuader quelque choſe à vne perſonne, ce n'eſt pas de prendre les armes pour le battre ny le menacer: ce ſeroit prendre le chemin tout au rebours: au contraire il luy faut remonſtrer par bonnes raiſons, par le texte de l'Eſcriture ſaincte & par l'authorité des bons & anciens peres, qui le puiſſent induire à perſuaſiõ & à croire cõme il doit pour ſon ſalut.

Theodoric Roy des Goths le mõſtra par experiẽce, lequel quoy qu'il

fauorisast extrememẽt les Arriens, si est-ce qu'il ne voulut oncques forcer la conscience de ses subiets & en rend vne tres-pertinente raison. *Religionem imperare non possumus, quia nemo cogitur vt credat inuitus*, comme nous lisons en Cassiodore: Nous n'auons point, dit-il, de commandement sur les consciences en matiere de Religion, par ce que personne ne croit rien par contrainte.

La Religion Chrestienne consiste en la Foy: il n'y a rien plus contraire à la Foy que la force, vous pouuez contraindre de faire, de dire, mais de croire, il est impossible. Or qui ne croit ne peut estre Chrestien. Vous pouuez forcer le corps: mais la conscience demeure libre. On ne dit pas que les Martyrs qui ont assisté aux sacrifices des Idoles, aient esté Payẽs:

aussi ceux qui par force sont faicts Chrestiens, ne sont rien moins que Chrestiens. C'est pourquoy ce bon & docte Lactance pedagogue de l'Empereur Constantin le grād, parlant des pays idolatres qui vouloient de son temps, contraindre les Chrestiens d'adorer les Idoles & quitter par persecution la vraye Foy & Religion Chrestiēne, dit ainsi, liu. 5. Inst. chap. 20. Or pour ce qu'ils ne peuuent rien par force (d'autant que la Religion de Dieu s'augmente de tāt plus qu'elle est opprimée) qu'ils y procedent plustost par oraisons & bons enseignemens, que leurs Eueques & Prestres nous appellēt à leurs disputes & sermons, qu'ils nous exhortent à receuoir les adorations de leur Dieu, qu'ils nous instruisent, nō par leurs propres opinions (car l'o-

pinion de l'homme mortel ne vaut rien) mais par teſmoignages de l'Eſcriture ſaincte. Il eſt mal ſeant d'vſer en cela de force & y aller auec iniure, d'autant que la Religion ne peut eſtre contrainte: on doit, en faict de Religion, proceder plus par paroles, que par coups de main, pour y faire condeſcendre la volonté. Qu'ils deſployent toute la puiſſance & ſubtilité de leurs eſprits, & ſi leur raiſon eſt bonne qu'ils la mettent en euidẽce: nous ſommes tous preſts de l'ouyr, il y a trop de difference entre cruauté, pieté ou iuſtice, & la verité ne peut iamais compatir auec la force: mais certes, ce n'eſt pas ſans cauſe qu'ils n'oſent rien mettre en auãt des choſes diuines: car ils apprehendent la pierre de touche & craignent d'eſtre mocquez des noſtres, qui decouuri-

roient incontinent leurs impostures & pipperies. La Religion doibt estre defenduë, non pas en mettãt à mort, mais en souffrant soy mesme les persecutions: elle ne peut estre fondée par cruauté, mais bien par patience, non par meschanceté, mais bien par Foy : car occire & exercer cruauté c'est meschanceté, & n'y a rien qui repugne d'auantage à la volonté de Dieu. Endurer la mort pour soustenir sa Foy & Religion, & auoir patience pour l'exaltation de la vraye Eglise, c'est la marque des bons. En somme il est question que le biẽ soit en la Religion & non pas le mal, de maniere que si tu entreprens de la deffendre par effusion de sang, par les tourmens & supplices, tant s'en faut qu'elle soit alors deffenduë, qu'elle est plustost en ce faisant polluë &

ſoüillée : car il n'eſt rien plus volontaire, franc & libre que la Religion. Voylà le diſcours & le iugemẽt d'vn ancien grãd perſonnage & fort zelé Docteur en la Religiõ Catholique: auſſi eſt-ce le vray moyen par lequel noſtre Dieu ameine & reçoit les hõmes en ſa maiſon, c'eſt comme il eſtend les limites de ſon Empire : la force de laquelle il vſe eſt ſpirituelle, douce, aggreable & ſalutaire. Il ſe ſaiſit premierement de la volonté, apres il contente l'entendement : il ſeigneurie la raiſon, & ainſi petit à petit il ſe rend maiſtre de celuy qu'il veut, & qui le veut. L'Empire des cõſciences ſe gouuerne moyennant la parole de Dieu : c'eſt la reigle & l'eſquierre de ceux qui veulent bien iuſtement iuger du faict de la Religiõ : c'eſt le Sceptre par lequel Ieſus-

Christ regne, par lequel il destruit les puissances, les forteresses, les conseils & toute hauteſſe qui s'esleue contre son nom & sa gloire : c'est par icelle que toute intelligence est reduite en captiuité à son obeyssance. Dieu par ses Prophetes l'auoit ainsi promis & predit. *Ma parole*, dit-il, en Esa. 11. 55. *ne retournera point à moy en vain : elle fera tout ce que i'auray voulu : Ie frapperay la terre de la verge de ma bouche & occiray le meschant par l'esprit de mes leures.* Esdras rapporte de sa vision que nostre Seigneur voyant toutes les nations esmeuës contre luy, il ne leua point sa main, ne prit point d'espée, ny aucun instrument de guerre, mais ietta de sa bouche comme vne bouffée de feu qui consomma finalemẽt toutes les natiõs. C'est la pierre coupée sans mains, qui doit briser le fer, l'airain,

l'airain, la terre, l'argent & l'or. Le glaiue qui doit exterminer les heretiques sort de la bouche de Dieu, en Daniel 2. Iesus-Christ s'est contenté de ce glaiue, a reietté & deffendu les autres, Apocal. 19. Noz armes, dit S. Paul, 2. Corinth. 10. ne sont point charnelles & materielles: le Seigneur nettoye & laue son Eglise par la parolle. Quand il denóbre les ouuriers & instrumens de l'Eglise & les armes du Chrestien, il ne se souuient pas des voleurs, des meurtriers, des massacreurs, des gens de guerre, & de leurs armes materielles: mais il entēd les Apostres, Prophetes & Docteurs, les vertus, les gueriſons, la cognoissance des langues, l'administration des saincts Sacremens, la verité, la iustice, la paix, la Foy, le salut, l'esprit, la parolle de Dieu & la pieté. Quand

il parle de l'ouurage de l'Egliſe, 1. Cor. 3. il vſe de ces termes, planter, arrouſer. donner accroiſſemẽt. Telles paroles ne ſe peuuent aucunemẽt accõmoder à la violẽce de la guerre.

C'eſt pourquoy S. Paul, 1. Cor. 4. dit que la parole de la grace eſt puiſſante à edifier & qu'il a gaigné les Corinthiens à Ieſus-Chriſt par l'Euangile. Auſſi veritablement eſt-ce le vray, voire le ſeul & vnique moyẽ: & tous ceux qui ont voulu pratiquer le contraire, y ont perdu leur temps & leur peine, & n'ont fait autre choſe qu'endurcir d'auantage les courages de ceux, à la reduction deſquels ils ont trauaillé par les armes. Nous en auons des exemples en noſtre hiſtoire Françoiſe, és vies de Clouis premier, Charlemagne & quelques autres, leſquels ſemblent ſ'eſtre eſtu-

diez à faire la guerre aux Payés, pour nulle autre choſe, ſinon pour les faire deuenir Chreſtiens à coups de baſtons & à force d'armes. Mais quels Chreſtiens bon Dieu! C'eſt que quād ces Payens eſtoient vaincuz & qu'ils ne voyoient plus de paſſage pour ſ'eſchapper, ils en eſtoient quittes en ſe faiſans baptizer ſans autre inſtruction. Auſſi la force ceſſant & tout auſſi toſt qu'ils pouuoient redreſſer les cornes, faute d'auoir eſté catechiſez & deuëment informez de l'excellence de la Religion Chreſtienne, ils retournoient le plus ſouuent à leur Paganiſme, comme firent entre infinis autres, vn Aigoland Roy des Sarrazins, pour auoir veu douze pauures mal veſtus & traictez, à comparaiſon du traictement Royal, aupres du Roy Charlemagne, leſquels il

appelloit seruiteurs de son Dieu : vn Rabbod Duc de Frize, lequel pour auoir appris sur le poinct de son Bapteſme, que ſes parens eſtoient tous en Enfer, retira viſtement ſon pied de l'eau, de peur d'eſtre tout ſeul de ſa maiſon en Paradis. Ie vous laiſſe à penſer comme ces gens là eſtoient bien inſtruicts au fait de leur ſalut & de la doctrine chreſtienne : tant y a qu'en ces temps-là il ſembloit que c'eſtoit aſſez d'eſtre baptizé pour eſtre chreſtien, de maniere qu'à belle force les victorieux contraignoient le plus ſouuent les Payens à receuoir le Bapteſme, & croy à la verité que ç'à eſté l'vne des principales cauſes qui les a ſi longuement retenus en leur Gentiliſme, & que l'on euſt beaucoup plus profité de leur enuoyer de doctes Preſcheurs, gens de

bien, zelateurs de l'honneur de Dieu & de l'aduancement de noſtre Religion catholique. Ce que ſçeut bien recognoiſtre Theodoſe le Grand, lequel à ſon aduenemẽt, trouua l'Empire Romain plein d'Arriens, qui auoient pris telle puiſſance & accroiſſement ſoubs la faueur de trois ou quatre Empereurs, qu'ils auoiẽt eſtably leurs opinions par ſept conciles & meſmement par celuy de Rimini, où il ſe trouua ſix cens Eueſques de leur aduis, & n'en reſtoit que trois de nom qui leur furent contraires, de maniere qu'ils exerçoient toutes ſortes de rigueurs & tyrannies ſur ceux qui n'eſtoient de leur opinion, & procedoiẽt à l'encontre d'eux par executions, confiſcations & autres peines rigoureuſes. Tous ces deportemens & façons violentes pouuoiẽt

vrayſemblablement aigrir Theodoſe contre les Arriēs, deſquels il eſtoit ennemy iuré, & n'y auoit celuy qui ne ſ'attendiſt bien de voir vn grand remuëment: mais ce ſage Empereur en vſa bien d'autre façon. Car au lieu de forcer & de punir perſonne, au contraire il permit à vn chacun de viure en liberté de conſcience, & fit ordonner deux Eueſques en chacune ville, iaçoit qu'il euſt fait quelques Edicts contre les Arriens, leſquels il tint en ſouffrance, ne voulant pas qu'ils fuſſent executez, & neãtmoins viuant luy-meſme ſelon ſa Religion & inſtruiſant ſes enfans à ſa mode, il diminua merueilleuſemẽt les Arriēs en l'Europe: ores qu'ils ayent touſiours continué en Aſie & Affrique.

C'eſt donc à Dieu ſeul & à ſa parole que le regne des conſciences ap-

partient, il nous le commande, la nature & la raiſon nous l'enſeignent: car l'homme ne peut iuger de la cõſcience, il ne la peut forcer. Les anceſtres de noz Roys nous ont laiſſé des exemples de ceſte obeyſſance, ils permettoient indifferemment aux Princes leurs vaſſaux & autres ſubiets de leur dire librement qu'ils deuoient pluſtoſt obeyr à Dieu qu'à eux: cela ſe voit és requeſtes preſentées à Charles ſixieſme, par les Ducs de Bourgõgne & Luxembourg, & par le Comte de Neuers, leſquelles furent approuuées par le Roy & ſon Conſeil. Ce n'eſt pas en cela que Dieu veut que nous obeyſſions aux puiſſances terreſtres, il fait ceſt honneur aux Roys de les prendre pour ſes Lieutenans au gouuernemẽt du monde: mais ce n'eſt pas en tout: il ſ'eſt reſer-

ué vne partie à laquelle il ne veut pas qu'ils touchent, qui eſt le gouuernement de la plus haute partie, de l'ame, de la conſcience & de la Religiõ, Il a donné ſur-ce ſes Loix & cõmandemens qu'il veut eſtre preferez aux commandemens des hommes, il ne veut pas que les hommes entreprennent ſur iceux, il eſt par deſſus les Roys, il eſt leur Createur & ſuperieur. c'eſt biẽ la raiſon que ſes commandemẽs ſoient preferez aux leurs. Ainſi S. Pierre & S. Iean, Act. 4. & 5. d'ailleurs treſ-obeyſſans aux Magiſtrats, reſpondirent à ceux qui leur deffendoient de preſcher l'Euangile. Iugez ſ'il eſt iuſte deuant Dieu de vous oüyr pluſtoſt que Dieu, & de rechef, Il faut pluſtoſt obeyr à Dieu qu'aux hommes: c'eſt la doctrine de Ieſus-Chriſt. Rendez à Cęſar ce qui

eſt à

eſt à Cęſar, & à Dieu ce qui eſt à Dieu. Nous liſons auſſi que le Duc de Bretagne eſtant requis par l'vn de noz Roys de recognoiſtre le Pape Clement (car le Roy eſtoit Clementin, & le Duc Vrbaniſte, de maniere que pluſieurs prenoient argumẽt là deſſus de le calomnier, diſans qu'il eſtoit deſobeyſſant au Roy eſtant d'autre Religiõ que luy, & que cela n'eſtoit pas bien ſeant qu'vn vaſſal fuſt d'autre Religion que ſon Seigneur ſouuerain) alors il luy reſpondit bien ſagement en la preſence de ſes Princes & de tout ſon conſeil, que cela ne ſe pouuoit appeller rebellion & deſobeyſſance, & que quãt à ſon Duché il eſtoit tout preſt d'en faire les foy & hommage à ſa Majeſté: mais quãt au faict de la Religion & de ſa conſcience il n'en deuoit rien qu'à Dieu

ſeul, auquel il aymoit mieux obeyr qu'aux hommes.

Ceſte reſponce fut trouuée raiſonnable: on ne luy en parla plus, on ne mena point d'armée en sõ pays & contre luy, pour le focer de croire au Pape clement. Et de fait il n'y a point de Religion en la force & la violence, ce n'eſt qu'vn pretexte qui eſt treſ-damnable & mortel à tous ceux qui ſ'en voudront ſeruir. Pour concluſion nous dirons que la doctrine de la Religion ou l'erreur en icelle, eſt vne maladie de l'ame & de l'eſprit, il faut donc chercher des remedes cõformes à cela, ſçauoir eſt, les medecines ſpirituelles, qui ſont les conciles generaux ou Nationaux, les ſainctes & pieuſes exhortations, les prieres, les ieuſnes, les larmes, l'amendemẽt de vie, vrayes & ſeules armes de l'Egliſe de Dieu.

Or i'espere que les plus difficiles & les plus delicats d'être vous, pourueu qu'ils se rendent capables de raison, m'aduoüeront librement, tant par ce que nous auons deduit, que par l'experience mesme, que le moyen de reduire les heretiques & desuoyez ne consiste pas aux armes, à la force & à la contrainte, & que les Princes souuerains n'en doiuent iamais vser contre leurs subiets, puis que par autre moyen, ils y peuuent premierement remedier. Si cela est, quelle apparence y a-il auiourd'huy, ie vous prie, de vouloir reduire nostre Roy à ceste necessité de changer sa Religion, sans cognoissance de cause, sans forme ny figure de procez, comme l'on dit, & auãt que l'on luy ait fait cognoistre son erreur.

Vn Roy de France sera-il de pire

condition que ſes ſubiets? Celuy qui donne la Loy, qui l'abroge & luy deroge quand beſoin eſt, qui octroye les priuileges en ſon Royaume, qui les reuocque quand il luy plaiſt, celuy que Dieu a fait regner ſur vous aura-il moins de priuileges que vous meſmes qui luy eſtes ſoubmis? Celuy que le ciel a ordōné pour vous commander, faudra-il maintenant que par vne metamorphoſe impertinente il ſ'accommode entieremēt à voz deſirs, à voz premiers vœus & à voz volontez, autrement vous ne le recognoiſtrez pas pour voſtre Roy? Si vous auiez vn Prince qui de ſa puiſſance abſoluë vous commandaſt de quitter voſtre Religion, en laquelle vous auez eſté nourris & en prendre vne nouuelle, & à faute de ce faire declaraſt voz biens à luy confiſquez,

& condamnast voz personnes à vn exil perpetuel, rempliriez vous pas de cris, de plaintes & de larmes, le ciel & la terre, ne prieriez vous pas Dieu iournellemẽt de vous deliurer d'vn tel Tyran? sans doute maintenant que vous ne pouuez pas vous plaindre auec raison, vous voulez auec tyrannie, forcer la conscience de vostre Roy, & au lieu d'vn Prince craignant Dieu en sa Religion & aymãt son salut sur toutes choses, vous voulez auoir vn Prothée ou quelque chose de pis, ou pour mieux dire, vous ne sçauez bonnement ce que vous demandez.

Et quoy, mes amis, en quel predicament, en quel ordre mettrez vous auiourd'huy vostre Roy, & vous quel rang voulez vous tenir en cest Estat? vous estes les premiers de tous

les François qui auez entrepris de prescrire des formes & conditions à vostre Roy. Vostre desobeyssance est sans exemple, vostre rebellion est condamnée de Dieu, comme il vous a esté suffisamment monstré. Non, non, croiez moy, vous auez beau faire, tournoyez tãt que vous voudrez, desguisez vous en tant de façõs qu'il vous plaira, faites boire toute la race des Sarrazins dans la couppe de vostre conspiration: pratiquez en Asie, si l'Europe ne vous suffit, tout cela s'appelle cracher contre le ciel, iapper contre la Lune & se frapper la teste contre vn mur. Dieu fera son effet: Dieu ne depend point de noz passions, de noz considerations, de noz vains discours: mais bien nous tous de sa volonté, laquelle bon gré, malgré, que nous en ayons, sera faite & parfaite.

Au demeurant ie sçay bien que la plusspart d'entre vous ne craignent rien tant au monde que de voir nostre Roy reüny au giron de l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine: & de fait, ils preschent & publiét par tout, qu'ores qu'il fust tel il ne luy faut pas obeyr, & que ce ne seroit qu'hypocrisie. I'ay ouy voz predicateurs il y a long temps, soustenir ces maximes en pleine chaire, & mesmes depuis quinze iours en vne assemblée que firent les Preuost des Marchans & Escheuins de Paris, ils voulurent presser les Capitaines & autres principaux de la ville de iurer, qu'ores que le Roy se face Catholique, ils ne luy obeyront pas, tant ils ont à cõtre-cœur la race de noz Princes naturels: & l'engeãce d'Espagne & de Lorraine agreable & à souhait.

Auſſi ne leur ſeruiroit d'auoir fait mourir noſtre Roy, ſi le zele de Religion leur touchoit en façon quelconque, & ceſt acte ſeul les deſment & leue le maſque & les pretextes qu'ils ont pris, pour authoriſer leurs entrepriſes & inuaſions.

Il eſt donc bon beſoin qu'il y ait de meilleurs catholiques en France que ceux de voſtre party, il ne ſe faut pas attẽdre que vous ſoyez ceux qui trauaillerez à la reünion des mẽbres diuiſez de l'Egliſe. Ce n'eſt pas le blanc où vous viſez, vous ne cherchez que les ſchiſmes & diuiſions, & c'eſt proprement ce que vous appellez Vnion en voſtre iargon.

Nous vous ferons bien paroiſtre que nous y marchons rondement & auec vne pieté vrayemẽt Chreſtienne. Nous vſerons comme doiuent

bons

les bons & treſ-obeyſſans ſubiets, de requeſtes & remonſtrances treſ-humbles enuers noſtre Roy, & le ſupplierons de continuer en ce bon & ferme propos, qu'il a touſiours eu de recognoiſtre la vraye Egliſe & le chemin de ſon ſalut. Noſtre vœu eſt ſainct, noz prieres ſont ſans artifice, & noſtre pourſuite eſt pleine de reſpect, d'equité & de iuſtice. Pour voſtre regard, quand vous auriez la meilleure intention du monde, voſtre procedure ne vaut rien qu'à deſtruire & ruyner vne bonne cauſe. Les moyẽs que vous y tenez ne peuuent eſtre bons à autre choſe qu'à diuertir l'effect de ce que vous demandez: qui me fait croire certainement que ce n'eſt rien qu'hypocriſie & impoſture de voſtre faict, & que vous faites ſemblãt de deſirer ce que

vous ne voulez en façon du monde. Vous demandez tres-instamment ce que vous craignez le plus de voir sortir effect, & pour empescher ce grand bien à toute la Chrestienté, vous entretenez la guerre ciuile, vous liez les mains aux Iuges, vous ne voulez plus de Noblesse, vous ne trouuez point de Princes en la maison Royale, propres pour vous commander: car leur valeur, leur ieunesse, leur vertu, leur credit, leur puissance, leurs grandes alliances vous sont autãt d'heresies, ou pour mieux dire autant de gehenes & de supplices. Le feu Roy, la memoire duquel sera en perpetuelle benediction aux bõs Frãçois, si tost que feu Monsieur fut mort, par les drogueries qui sortirent de la boutique de voz Protecteurs, lors il commença à vous

estre heretique. Si le Roy vouloit auiourd'huy renoncer au droit successif de ceste Couronne, vous le tiendriez pour le plus grand Catholique qui soit au monde. Si Messieurs les Princes du Sang auoient perdu le sentiment de ce qu'ils sont, ils ne seroient ny heretiques ny fauteurs d'heretiques. Si Monsieur le Cardinal de Bourbon, du bon zele duquel vous auez meschamment abusé, estoit en liberté & en aage pour se vẽger des conspirations & entrepriſes contre sa maison, & qu'il euſt autant de force comme il a maintenant de cognoissance de voz trahisons, il vous seroit Archi-heretique. Si tous les bõs François qui sont demeurez fermes & resolus au seruice du Roy & de l'Estat, vouloiẽt prendre la croix

rouge ou celle de Lorraine, ce ſeroit hereſie de les appeller heretiques. En ſomme l'hereſie n'eſt plus auiourd'huy en la Religion: elle eſt en l'Eſtat. Et tout ainſi comme les gens de bien eſtoient anciennement perſecutez ſoubs Tybere, Neron, Caligula & les autres Empereurs tyrans, & que la vertu ſeule leur eſtoit tellemẽt ſuſpecte & odieuſe qu'ils l'imputoiẽt à leze Majeſté, de maniere que, comme dit Tacite, le crime de leze Majeſté eſtoit la plus cõmune accuſation de laquelle ſ'aydoient les plus meſchans & deteſtables; contre tous les plus gens de bien & les grands perſonnages de ce temps là, c'eſtoit le crime ordinaire de ceux qui eſtoient exempts de tous crimes: auſſi au tẽps d'auiourd'huy & cõme nous viuons maintenant, c'eſt hereſie de ſ'oppo-

ſer à la tyrannie de la Ligue, à l'inuaſion de l'Eſpagnol, à la diſſipation & ruyne de ceſte Couronne, & n'y a point de plus grands heretiques à voſtre compte, que ceux qui ne ſont, à prendre la choſe comme il faut, aucunement entachez du venin de l'hereſie.

C'eſt grand cas, diſoit Caton, que nous ſommes venus au temps que l'on attribue le nom des meſchantes choſes aux bonnes: au tẽps qui court c'eſt liberalité donner le bien d'autruy, c'eſt magnanimité d'vſer de violence & d'audace, ceſt miſericorde & clemence d'arracher les criminels des mains de Iuſtice. Nous pouuons auiourd'huy dire tout cela de noſtre ſiecle, auec verité & y adiouſter: c'eſt hereſie de craindre Dieu, de ſe bander contre les machinations

de la Ligue, & de deffendre ſes biens, ſa vie & ſon honneur contre vous. Or ie veux eſtre heretique à ceſte mode, ceſte ſorte d'hereſie me plaiſt parce qu'elle n'offence point la conſcience, elle ne ſouille point l'ame & ne meine point à perdition comme fait la voſtre.

Conſiderez donc comme il vous ſied bien de couurir voſtre deſobeïſſance & felonnie du manteau de Religion, vous qui eſtes contempteurs de Dieu, ennemis de toute police, perturbateurs du repos publicq & violateurs de tout droict diuin & humain. Vous auez apris que le mot d'heretique pris en ſa vraye & naturelle ſignification, ne peut conuenir à noſtre Roy. Ie paſſe plus outre: car quand il ſeroit vray heretique, vous luy deuez obeyſſance & fidelité ſur

peine de damnation eternelle. I'ay desia touché ceste corde en passant, & partant ie ne m'y arresteray point d'auantage, sinon pour vous tenir asseurez que c'est vn des plus expres commandemens de Dieu que nous ayons, de porter honneur & obeyssance à noz Roys & superieurs, à celle fin que seduits par voz pippeurs, vous ne mettiez point ce peché entre les venials, & que vous soyez tous resolus de l'indignation & punition diuine si vous y contreuenez. Le Seigneur a dit par Ieremi. *I'ay donné toutes ces terres à Nabuchodonosor Roy de Babylone, toute gent luy obeyra & à son fils & au fils de son fils. Quiconque ne le voudra seruir & refusera ses commandemens, ou ne voudra plier soubs le ioug de sa puissance, mourra de glaiue, de peste & de famine: Ie visiteray la nation rebelle iusqu'à*

ques à ce qu'elle soit du tout humiliée deuãt luy. Et mesmes d'autant que le Roy Sedecias a mespriſé & faulſé le ſerment qu'il luy auoit promis, ie le mettray entre les mains de Nabuchodonoſor & le feray mourir en la preuaricatiõ & pariure qu'il a fait au meſpris de mon nom. Et puis parlant aux faux Paſteurs qui preſchent & enſeignent le peuple à meſpriſer leurs Roys & Princes, leur perſuadans qu'ils les peuuent chaſſer, depoſer & priuer de leurs Couronnes: *Gardez vous*, dit il, *d'eſcouter les faux Prophetes qui vous preſchent & diſſuadẽt de ſeruir au Roy Nabuchodonoſor: car ils ſont mẽteurs, ie ne les ay pas enuoyez pour vous tenir vn tel langage, ils prophetizent menſonge & abuſent de mon nom, pour vous perdre & eux auec vous: ne les oyez point, ains ſeruez au Roy de Babylone: car ie l'ay eſleu.* Que voulez vous ie vous ſup-

supplie plus formel, plus expres, plus authentique, pour condamner voz actions & confondre les mensonges de voz Docteurs & faux Prophetes? Vous voyez le commandement de Dieu touchant vn Roy Ethnique & infidele, lequel mesmes il appelle son seruiteur. Vous voyez les comminations de guerre, de peste & de famine, au cas de contrauention: ce qui arriua peu de temps apres, & arriuera tousiours à ceux qui ferõt de mesme. Quel doit estre donc l'enseignemẽt du bon Pasteur enuers les Roys & Princes Chrestiens, establis & nommez de Dieu pour ses vicaires & Lieutenans en terre. Nous pouuons dire à leur honneur & faueur ce que dit le Psalmiste. *Ils les maudiront & tu les beniras.* Sainct Pierre cõmande d'honorer le Roy, qui estoit

le plus grand tyran & perſecuteur de l'Egliſe Chreſtienne qui fut iamais. Ce commandemẽt eſt general, ſans diſtraction des puiſſances ſeculieres, pourueu qu'il n'y ait vne manifeſte entrepriſe contre l'expres commandement de Dieu, & qu'il n'y aille de noſtre ſalut. A ce propos nous auons les Canons des anciens Papes, leſquels pour n'en mẽtir point, & pour leur antiquité, & pour la pieté qui regnoit de leur temps, me ſont venerables, & me ſemble qu'ils ne le deuroient pas moins eſtre à leurs ſucceſſeurs. Nous liſons en S. Ambroiſe & S. Auguſtin, que l'Empereur Iulian, qui de Chreſtien ſe fit meſchãt idolatre & apoſtat, auoit pluſieurs ſoldats Chreſtiens en ſon armée qui luy obeyſſoient tres-fidelement en tout ce qui concernoit le ſeruice du

Prince & le bien public: mais si tost qu'il vouloit toucher à leur Religió & à la cause de Iesus-Christ, & qu'il leur commandoit ou d'adorer les idoles ou leur faire des sacrifices, alors ils iettoient les yeux au ciel, imploroient la grace du Dieu viuant, & pour mourir ne se fussent pas departis de la doctrine qui leur auoit esté annoncée: mais d'ailleurs si tost qu'il leur disoit; mettez vostre armée aux champs, allez combattre ceste nation là, ces rebelles là, ces ennemis publics, alors sans demander iour d'auis, ils obeissoient fort allegremẽt & en ceste façon distinguoient les commandemens de leur Empereur celeste & eternel, d'auec ceux de leur seigneur terrestre & temporel. Ces passages ont esté approuuez par les Canons des anciens Papes & rapor-

tez en leur Decret. *Can. Iulianus. Can. Qui resistit potestati. Can. Imperatores & Can. seq. 11. q. 3.* & m'estonne que noz Ecclesiastiques d'auiourd'huy ou ne les maintiennent de faux, ou qu'ils ne les suyuent, s'ils les trouuent conformes (comme ils sont) à la doctrine de l'Euangile, & qu'ils ne les preschent à leurs nouueaux Canons, lesquels (& c'est ce que i'apprehende au possible) cesseront bien tost de nous estre formidables, s'ils se seruét ainsi à tout propos de ceste batterie; & mesmement contre ceux qui auec tant d'hommage, de deuoir & fidelité, sont demeurez en l'obeyssance du sainct Siege & y continueront s'il plaist à Dieu.

Voylà ce qui concerne le premier remede, auquel ie me suis vn peu estendu, pour plusieurs rencontres

ausquelles il m'a fallu necessairemẽt arrester. Nous passerons les autres plus legerement, parce qu'ils dependent du premier, ou pour mieux dire, ils s'entretiennent d'vn lien indissoluble & ne peuuent estre l'vn sans l'autre. Ie dis donc pour vostre second remede, que tout ainsi que par le moyen des ligues, associations & pratiques que vous auez faites, tant au dedans que dehors le Royaume, tant auec les estrangers que ceux de vostre nation, vous auez engendré, nourry & entretenu iusques icy les feux de la guerre ciuile en la France, aussi par vne du tout cõtraire volonté, par vn dissentement, & par tous actes dissẽblables, vous deuez maintenant vous restablir vn repos, suffoquer toutes semences de seditions, & r'entrer en vne plus ferme & foli-

de paix qu'auparauant.

Vous auez, dictes vous, contracté auec les Princes de l'Vnion, c'est à dire, auec les ennemis iurez de ceſt Eſtat. Vous auez fait des proteſtatiõs ſemblables, poſſible, à celle de Catilina & ſes compagnons. Vous auez ſigné & reſigné la Ligue, vous auez donné la foy, vous auez fait des ſermens les plus ſolemnels dont voz chefs ſe ſont peu aduiſer, pour vous cuider obliger d'auantage. Ie vous dis que tout cela ne vaut rien, vous ne l'auez peu faire au preiudice du bien public de voſtre patrie, & tant plus vous y auez apporté de ceremonies, tant plus ce que l'on vous a fait faire vous deuoit il eſtre ſuſpect. *Nimia cautio dolus eſt*: de tant plus auſſi eſtes vous à blaſmer d'auoir pris le nom de Dieu en vain, & d'auoir ainſi

profané le iurement qu'il a inſtitué, pour eſtre vn teſmoignage & aſſeurance de verité, pour eſtre la fin de tous differents, le renouuellement de la charité offencée, le reſtabliſſemẽt de la paix & repos d'entre les hommes. Il faut bien que vous faciez eſtat que c'eſt abuſer directemẽt de la Foy & la violer, que ſ'en ſeruir pour authoriſer la perfidie, l'impieté, le trouble, la confuſiõ & la ruyne d'vn Eſtat & de l'Egliſe. Ce ſeroit fortifier le peché par le peché, que de confirmer la perfidie par iuremens, & meſmes par iuremens qui d'ailleurs ne ſe peuuent ſouſtenir deuant la iuſtice de Dieu & des hommes. Si és contracts d'entre les particuliers, quand le dol ou la force y ſont interuenus, nous en ſommes releuez, nous les faiſons caſſer & annuller par les Iu-

ges : si le ſerment, si les conuentions qui bleçent la pieté, l'honneur & reputation de quelqu'vn, & generalement qui ſont faites contre les bõnes mœurs ne nous obligent point, ny ciuilement, ny en noſtre conſciẽce, moins nous doiuent obliger les pactions & conſentemens que nous auons apporté en choſes qui offencẽt le ſalut & l'honneſteté publique, qui doit venir premierement en conſideration à tout homme de bien. *Salus populis ſuprema lex eſto : imò*, c'eſt baſtir crime ſur crime, impieté ſur impieté, de croire que l'on ſoit aucunemẽt obligé en ce cas là. Auſſi n'y a-il que les plus deteſtables qui y demeurent, non pour le reſpect de la foy & du ſerment (qui eſt la choſe du monde dequoy ils ſe ſoucient le moins, & ne ſ'en ſeruent iamais que pour

trom-

rromper & abuſer ceux qu'ils peuuent attraper à ces filets) mais pour l'eſperance qu'ils ont de mieux eſtablir leur fortune aux troubles qu'à la paix, dehors que dedãs leur maiſon, ou poſſible pour ſe ſentir & iuger en eux meſmes, dignes d'infinis ſupplices, dõt le bruit des armes les exempte & garantit.

Au moyen dequoy ie perſiſte en mon propos, que vous abandõniez prõptement ces eſtrangers, que vous renonciez à tous partis, ligues & aſſociations, qui ſont les vrayes peſtes de toutes polices, Eſtats & gouuernemens, & n'ont autre but que la ruine & ſubuerſion des Monarchies. Conſiderez auec combien de veilles, de ſang & de ſueur, voz anceſtres vous ont acquis & conſerué tant de riches heritages, que vous abandon-

nez maintenant à des Eſpagnols & Lorrains? Penſez, penſez quelles benedictions vous donneront tant de beaux enfans, leſquels vous auez fait nourrir & eſleuer à la Françoiſe, qui pour euiter la fureur d'vn Roy de France, iuſtement irrité contre l'opiniaſtreté & l'endurciſſement de voz felonnies & rebellions, ſeront contraints d'abandonner voz ſepulchres & d'aller vagabonds en Eſpagne, en Italie & en Sicile, pour ſeruir les vns aux paſſions & lubricitez d'vn Dom Hernando, les autres à l'audace d'vn Biſogno, les autres à l'auarice d'vn Circoncis, les autres à la tyrannie d'vn Inquiſiteur baſané, & la plus part pour deuenir eſclaues & forçats és galeres armées il y a ſi long temps, pour la ruyne de France & d'Angleterre.

Ce n'eſt pas d'auiourd'huy qu'il y a eu des inſenſez par le mõde: ie voy par les hiſtoires, des ligues, des partialitez, des diuiſions qui ont troublé maintesfois les plus grãds Eſtats. Il y a eu meſmes des Politiques qui ont ſouſtenu que c'eſt vn mal quelquesfois neceſſaire, que c'eſt comme vne fiéure, qui purge & reſoult les humeurs peccantes & vicieuſes, & que l'ardeur febril ayant digeré ce à quoy il ſ'eſt attaché, le corps en reſte plus ſain, plus gaillard & plus entier. Ie ne ſuis pas de ceſt aduis, par ce qu'vn Eſtat ſe peut purger ſans tomber en ces accidents, qui ſont d'vne treſ-dangereuſe conſequence: mais poſons le cas qu'ainſi ſoit. Pour le moins ſerons nous tous d'accord en ce point, qu'il eſt beſoin comme au corps humain, que le mal ait ſes trois

temps, ſon commencemẽt, ſon progrez & ſa declinaiſon, & que ſi toſt qu'il eſt paruenu à ſon periode, il faut ou que nature vaincuë ſuccombe tout à fait, ou que maiſtreſſe du mal, elle ſe deſcharge de ce fardeau, & ſe rehabilite en ſa premiere force & vigueur.

Or il eſt certain que voſtre rebellion ne peut monter plus haut qu'elle eſt, & trouue que c'eſt vn grãd miracle, veu le ſupreme degré où vous l'auez fait grimper (qui ſurpaſſe toutes celles qui ont eſté ſans la ruyne des Eſtats) comme ce Royaume ſ'eſt peu maintenir ſans eſtre du tout renuerſé & ruyné de fond en comble. Il n'a pas tenu à vous, mais le grand Dieu qui tient le gouuernail de ce Nauire Frãçois en diſpoſe autremẽt, & tant plus vous vous trauaillez, tãt

plus vous affoibliſſez vous, & tant plus aduancez vous les affaires du Roy.

Recognoiſſez vous, ie vous prie, ayez pitié de vous meſmes, & maintenant que vous deuez ou iamais plus, auoir digeré ces paſſions & humeurs eſtrangeres, monſtrez que vous eſtez nez François, & qu'en ceſte qualité, vous voulez mourir dans le ſein de voſtre mere, qui ne vous a pas ſi tendrement nourris pour faire de vous des Lorrains & Eſpagnols.

Ha! Seigneur Dieu, que ie regrette ces braues François, qui du temps de l'Empereur Charlemagne ſ'oppoſerent ſi vertueuſemẽt à ſa volonté, d'autant qu'il les vouloit aſſubiettir à l'Empire, combien qu'en toutes autres choſes ils ſe monſtraſſent treſfideles & treſ-obeyſſans à ſa Majeſté:

mais ils vouloient demeurer François & le ſeruir en ceſte qualité, comme luy dit hardiment & toutesfois auec beaucoup de reſpect, vn grand Seigneur d'entr'-eux appellé Gaſcõ, lequel fut deputé par toute la Nobleſſe pour porter la parole à l'Empereur, comme il faiſoit reueuë de ſon armée, duquel i'ay trouué la harangue ſi libre, ſi vertueuſe, ſi ſuccincte & ſi graue, que ie ſuis contrainct pour vous ſatisfaire, de vous la repreſenter en ſa naïfueté:

Ainſi que tu nous vois ordonnée (ſacrée Majeſté) nous ſuyurons tes enſeignes en quelque lieu qu'on les porte: car il n'y a monſtre ny choſe ſi eſpouuétable qui nous en ſçeut garder. Tu commenças à Rome d'eſtre Empereur des autres nations : mais tu es né Prince & Roy des François,

sur la vaillãce desquels par ie ne sçay quel destin, tous estrangers portent enuie, estimans nostre liberté cause de leur seruitude, combien que deuant ton regne, vne seule partie de la terre n'eust sçeu se dire libre. Tu as la puissance de bailler vn Roy aux Hõgres: les Grecs ne te demandent qu'amitié: tu commandes en toute l'Europe, par la crainte que te porte l'Afrique & l'alliãce que tu as auec l'Asie: tu tiens toute la terre en paix & les hommes en seureté. Tu fais obseruer la Religion, & toutesfois tu te charges d'vn soing dont tout le monde pourroit estre empesché. Nous qui sommes François, quoy que nous te voyons si grand, ne te demandons rien que de demeurer François comme parauant. Si tu ne nous employois en tes guerres, nous

nous iugerions ſur tous autres malheureux & infames. Pourquoy donc veux tu maintenant que tes ſoldats, tō Royaume & ta France, tōbent en la ſubiection de l'Empire? Pourquoy veux-tu que nous obeyſſions à vne choſe ſi mobile & incertaine, comme tu as toy-meſme experimenté? Car ſi l'Empire, qui eſt le vray ioüet de fortune, ſe tranſporte à l'aduenir de natiō en autre, cōme il a cōmencé, & que nous ſoyons en ſon obeyſſance, il nous faudra du tout eſtre ſerfs, ou du moins combattre pour noſtre liberté. Mais qui eſt celuy qui pourroit aſſeurer qu'il demeuraſt pour iamais en France, puis que du cōmencement ayant eſté porté d'Italie en Thrace, il eſt, apres ſ'eſtre bien promené, maintenant reuenu à toy, non point pour l'amitié qu'ō portoit aux Fran-

François : mais pour l'heur de tes grandes victoires. Vrayement à peine serions nous tributaires des Empereurs qui ne le fusmes encor iamais de noz Roys mesmes.

Ceste remonstrance fut cause que Charlemagne se deporta de son entreprise & ne fut rien changé des anciennes coustumes des François.

Que dites vous Ligueurs? Vous vãterez vous d'estre fils de ces grãds hommes là, qui pour demeurer Frãçois auoiẽt bien la hardiesse de s'opposer à la volõté du plus grãd, puissant & valeureux Prince, qui ait esté en la Chrestienté. Toute leur ambition ne tendoit qu'à demeurer bons, fideles & immuables subiets du Roy de France & eussent enduré mille supplices, auant que se soubmettre à la domination d'vn estranger. La

voſtre au contraire eſt de vous preſenter tous les iours à la mort, pour eſtablir & aſſeoir vn Eſpagnol ſur noz fleurs de Lys. Quelle haute ambitiõ d'vn François, Seigneur Dieu, de vouloir deuenir Eſpagnol, d'obeyr à vn Eſpagnol, & rompre ſans ſcrupule de conſcience, le ſermẽt de fidelité qu'il a à ſon Roy & à ſa patrie pour l'obliger à vn Eſpagnol!

Les premiers François qui viuoiẽt encor au Paganiſme, apres auoir chaſſé leur Childeric, Prince extremement vicieux, ſ'en repentirent, & le boüillon de leur cholere eſtant attiedy, ils le r'appellerent, tant ils eurent à contre-cœur la domination d'vn Romain, qu'en hayne de leur Roy naturel, ils auoient eſleué au throſne Royal. Et pour n'aller point chercher des exemples ſi loing, re-

gardez ce que firent voz grands peres du viuant de Charles septiesme: l'Estat de la France ne fut iamais si abbaissé qu'il estoit pour lors, les Anglois y commandoient au long & au large, & s'y promenoient la craye en la main, ce pendant que le Roy ne bougeoit de Meun sur Yeures, ou de Bourges, qui estoit presque toute l'amplitude de son Royaume. Les François auoiét tout perdu fors que le courage, lequel ayant esté pour quelque temps abbatu & couuert comme d'vn estonnement vniuersel, la raison de tant de desastres aduenus à la fin se r'alluma en eux de telle façon par vn mouuement & inspiration diuine, qu'ils commencerent à se recognoistre & poursuyuirent leur poincte si viuement qu'ils chasserent l'Anglois, lequel s'estoit

desia par plusieurs années habitué en France, restablirent leur Roy & ne voulurent iamais poser les armes qu'ils ne l'eussent rendu entierement paisible de son Royaume.

Toute nation, tout peuple, tant barbare soit-il, quelque reuolte entreprise & machination qu'il ait faite contre son souuerain, quelque promesse qu'il ait iurée de se soubmettre à vn estranger, ne veut iamais trancher le bon mot, quand on le veut presser & semondre de sa parolle. Il trouue tousiours des excuses assez pertinentes, pour ne passer point outre & arrester tout court l'execution d'vne folle promesse. En sõmme, il n'est pas possible de luy faire iamais frãchir le saut. Il n'y a rien au monde si aisé que le faire departir de telles promesses faites cõtre son honneur,

contre la raiſon & cõtre le ſalut public. Il demeure touſiours dãs noſtre ame, quelques ſeditieux & meſchans que nous puiſſions eſtre, des eſtincelles de l'amour que nature nous a donné enuers noſtre patrie, leſquelles il eſt impoſſible d'eſtouffer entierement. Ceſt amour ſe refroidit, ſe diminuë & ſ'alentit és ames viciées & corrompuës: mais il ne ſe perd iamais du tout, il en reſte touſiours vn peu, & ce peu ſuffit pour r'allumer vn deſir de ſe r'allier, ſe recognoiſtre & ſe reconcilier bien à propos.

Verifions cela par deux ou trois beaux exemples: y eut-il iamais de plus grandes rebellions & reuoltes que celles des Flamands, tãdis qu'ils ont eſté gouuernez par leurs Comtes vaſſaux du Royaume de France? Durant le regne de Philippe de Va-

lois, ils firent vne ligue offensiue & deffensiue auec les Anglois, contre les François & leur seigneur naturel. Ils creerent pour leur chef & Lieutenant general, Iacques d'Arteuelle artisan de la ville de Gand, lequel estoit cõserué & maintenu des yeux, de l'affection & de la garde du peuple, qui l'aymoit plus qu'il n'auoit iamais fait aucun de ses Seigneurs. Cestuy-cy les mania long temps, & les fit cõbattre maintesfois soubs ses enseignes, contre les François, assisté des forces & deniers d'Angleterre.

En fin comme il se veit pressé par le Roy d'Angleterre de le mettre en possession des pays bas, comme il luy auoit promis (car ce n'estoit pas à autre intention qu'il estoit entré si auãt en ce party) Arteuelle qui auoit touſiours esté son pensionnaire, qui ne

ſ'eſtoit maintenu principalemẽt que ſoubs ſa faueur, voulut vn iour ſ'ingerer de luy faire vn grand & ſignalé ſeruice, & en pleine aſſemblée cõmençea de haranguer ce peuple, publier les loüanges du Roy d'Angleterre, & en fin de compte leur conſeiller qu'ils euſſent à quitter nõ ſeulement le party des François, mais auſſi de leur Comte, & qu'ils en deuoient prẽdre vn autre tel qu'il plairoit au Roy d'Angleterre leur donner. Les Flamands ayans horreur de ceſte deteſtable remonſtrance, oublierent tout le reſpect de l'honneur qu'ils luy auoient fait auparauant, & de ceſte deſmeſurée affection qu'ils luy auoient portée, ſe ietterent au meſme inſtant ſur luy, le maſſacrerent, & ne pouuans ſouler la hayne mortelle conceuë ſi à l'improuiſte

contre ce meschant homme, ils le trainerent & ietterent son corps à la voirie, & le firent mãger aux chiens, monstrans que quelque felonnie & desobeyssance qui fust en eux, neantmoins ils n'auoient rien en plus grãd honneur & reuerence que la race de leurs anciens Comtes.

Semblablement les Anglois s'estans reuoltez contre leur Roy Iean, pour ses exactions, grandes cruautez & paillardises, s'addresserent à leur ennemy Philippe Auguste Roy de France: enquoy est à considerer le desir extreme de vengeance, qui cõtraint les hommes de recourir mesmes à leurs ennemis. Quatre d'entre les plus grands seigneurs Anglois par l'aduis des autres, passerent vers Auguste & le supplierẽt de vouloir prendre en sa protectiõ l'Angleterre,

&

& que tout ainſi qu'il eſtoit Roy de France il permiſt qu'on l'appellaſt Roy d'Angleterre. Auguſte refuſa ceſt offre, diſant qu'il ne vouloit pas violer les trefues qui eſtoient entre luy & le Roy Iean. Loys ſon fils qui depuis fut ſurnommé huictieſme, ayant pris oſtage d'eux paſſa en Angleterre, où eſtant receu & ſalué pour Roy il entra en la ville de Londres, & les deputez de pluſieurs villes vindrent par deuers luy pour luy faire les ſermens de fidelité & d'obeyſſance: mais tout cela n'eſtoient que mines comme l'euenement le monſtra. Car ſi toſt qu'ils virẽt leur Roy mort & recogneurent que ce ieune Prince vouloit prẽdre pied ferme en leur pays, eux qui l'auoient appellé ſeulement pour conſeruer leur liberté, & pour donner occaſion au Roy Iean

de se repentir & les traitter plus doucement à l'aduenir, ils commencerent à regarder le vray succeſſeur à la Couronne d'Angleterre. Ils se r'allierent entre eux pour la deffence commune de la patrie, & comme deux dogues viuemẽt acharnez l'vn ſur l'autre, s'ils apperçoiuent le Lyon ils mettent fin à leur debat & se iettent ſur ceſt ennemy commun, ainſi se ietterent-ils ſur les François & se deffirent de la plus grande partie, de maniere que Loys fut contrainct de repaſſer la mer auec beaucoup de perte, & apprit en ce voyage que c'eſt vne grande folie à vn Prince de penſer que des eſtrãgers se puiſſent longuement accommoder ſoubs ſon authorité, meſmement quand ils ont des Princes naturels en leur pays. Ils ſont bien aiſes de trouuer du ſecours

de la faueur & de l'appuy quand ils en ont besoin : mais l'orage passé & comme vn chacun vient à se recognoistre, il n'y a rien si doux, si desirable, si precieux, que le gouuernement de ceux que nature & la Loy nous ont donné pour nous cõmander, & n'y a rien aussi à quoy les subiets retournez à leur bon sens recourent plus gayement.

C'est vne chose tres-asseurée que vous en ferez de mesme (peuple Frãçois) & est aussi aisé de blanchir vn More que d'vn François en faire vn bon Espagnol. Ie sçay bien que vous en cherchez les voyes, & que vous estes maintenant gueris de ceste esbloüissement & de ceste frenaisie qui vous a fait si long temps feindre des Chimeres en l'air, bastir des chasteaux en Espagne & entreprendre

contre vous meſmes. Or pour vous faciliter le paſſage & renuerſer infinis empeſchements qui ſe rencontrent en cela, il eſt neceſſaire (& ceſtuy-cy eſt mon troiſieſme remede) de faire ſatisfaction de la mort du feu Roy. Il faut outre ce qui a eſté dit en tant que faire ſe pourra, oſter ceſte honte, ceſte tache & ceſte infamie à la France. Tous les François ſont outragez en ce parricide, & tous ont intereſt qu'il en ſoit faite vne treſ-exẽplaire iuſtice. Le nombre eſt petit de ceux qui ont pratiqué, ſuſcité, ſeduit, ſuborné, enchanté, non ce Moyne mais ce demoniacle. Il n'eſt pas raiſonnable que cent, deux cẽs, ou trois cens mille perſonnes, periſſent pour vne vingtaine ou poſſible encor moins de parricides, la punition & la vengeance de ceſt aſſaſſinat eſt in-

dubitable. Pluſtoſt les Elements ſ'armeroient cõtre ces meurtriers qu'vne ſi horrible impieté demeuraſt impunie. Pour euiter donc que la vengeance ne paſſe point à ceux qui ſont innocens, & que la iuſte punition ſoit contenuë dans les bornes de la raiſon, ſaiſiſſez vous des autheurs & complices de l'aſſaſſinat, aſſeurez vous de leurs perſonnes & vous reſoluez qu'il eſt impoſſible de vous eſchapper autrement de voſtre labyrinthe. Ie ſcay biẽ que ces meurtriers ſont ceux qui criẽt le plus haut en voſtre party, ce ſont ceux qui ont touſiours la Religion Catholique & le repos du peuple en la bouche, & ſoubs ces beaux mots ils ruynent l'Egliſe & vous meinent à la boucherie, où du moins à l'hoſpital. Ils n'ot point d'eſchapatoires pour eux ſau-

uer,& partant ils vous conseillent de tenir bon & de n'abandonner point vostre party,c'est à dire en bon François, ils veulét que vous couriez leur fortune & mouriez auec eux. Ne les croyez pas: vous feriez d'vn peché remissible vn parricide,& d'vne cause ciuilisée vne merueilleusemét criminelle. Considerez ce que firent les Flamands du viuant de Charles. vj. pour s'eschapper apres tant de rebellions esquelles ils estoient entrez cõtre leur Comte: car comme ce peuple trauaillé de tant de guerres & seditions commençea à desirer la paix, il se resolut d'ébrasser tous les moyẽs qui l'y pourroiét acheminer. Et premierement ceux d'Ypre sentans à leurs portes l'armée du Roy Charles sixiesme, laquelle aux villes rebelles leurs voisines qui s'estoiét fait forcer

auoit exercé les rigueurs selõ les anciennes maximes de la guerre, prierent leur Gouuerneur qui commandoit là pour les Gantois d'enuoyer les clefs de la ville au Roy & demander mercy: ce que refusant leur gouuerneur, ils le tuerent en plein marché & enuoyerent les clefs de leur ville au Roy & se sauuerent tous par la mort d'vn seul. Ce fait est cruel: les autres villes de Cassel, Bergues, Bourbourg, Grauelines, Furues, Dõquerque, Propingue, Tourront, Vaillant, Messine & plusieurs autres Chastellenies & Mairies firent plus sagement. Car s'estans resoluës de demãder pardon au Roy & luy rendre leurs forts & villes, & pour luy faire cognoistre que ce n'estoit pas de leur consentement qu'elles auoient tenu iusques à lors contre sa Majesté, elles

se saisirent gentiment de leurs Gouuerneurs & Capitaines, & les menerent au Roy pieds & poings liez, ausquels le Roy fit trancher les testes & au demeurant fit grace & misericorde à tous ceux qui se rendirent.

C'estoit en l'an 1382. deux ans apres les Gantois qui estoient demeurez les plus opiniastres de tous en leur rebellion, & neantmoins se lassoient de tant de desastres & desolations que les guerres leur auoient causées, commencerent à prester l'oreille à vn bon accord. Or vous retiendrez s'il vous plaist, que ceste grande ville estoit maniée par trois principaux factieux, qui gouuernoient ce grand peuple à leur deuotion & l'entretenoient en sa fureur & desobeyssance. Il aduint que deux des plus apparens hommes de la ville s'accosterét & en-

& entrerẽt en discours de ceste guerre : & comme en tels deuis ordinairemẽt l'on tombe sur ce qui touche le plus, ils donnerent incontinent sur les affaires de leur ville & auant que se separer eux deux, entreprindrent de manier & negocier ceſt affaire si sagement, qu'ils se faisoient fort de reconcilier la ville auec leur Seigneur, sans le sceu des Anglois qui y commandoient, ny de ces trois mutins qui entretenoient la commune à la continuation de la guerre. Alors ils enuoyerent par deuers le Duc de Bourgongne qui lors estoit leur Comte, pour le supplier de vouloir entendre à vne pacification des troubles de son Estat, que le peuple estoit tout prest de le recognoistre pour leur Seigneur : mais que deux ou trois partiaux & seditieux les te-

noient en telle crainte, que sur peine de la vie ils n'osoient ouurir la bouche pour parler de la paix. Le Duc se laissa vaincre à ces prieres & ces deux Bourgeois firent tant qu'ils gaignerent leurs parens & amis, ensemble les mestiers, mesmemẽt les bouchers & basteliers, ausquels deux consistoient toutes les forces de la ville de Gand, tellement que tous estoiẽt dispolez à receuoir la paix, & fut ceste trame si sagement conduite que lors que les Anglois & les trois mutins, dont nous auons parlé, l'eurent descouuerte, ils se trouuerẽt les plus foibles, & se remit par ce moyen la ville en l'obeyssance de son Prince legitime. Voyez, ie vous prie, que tout ainsi qu'il faut peu pour se perdre & ruyner, aussi quelquesfois il gist à peu de chose à se releuer &

mettre en repos, pourueu qu'on se vueille ayder. Voz parricides Chefs remuërõt le ciel & la terre pour vous estouper les passages de vostre salut, & n'oublieront aucune inuention pour vous retenir dans l'escueil de leurs tresf-certaines ruynes & vous faire miserablement perir auec eux.

Ne meslez point vostre fait auec le leur, plaidez separément on vous fera grace : mais non pas à eux. Ils ont tant fait par leurs iournées qu'ils s'en sont rendus du tout indignes, au grand regret des gens de biẽ. Quand Philippe Duc de Bourgongne fit son accord auec le Roy Charles septiesme, il fut longuement disputé sur le fait des complices de la mort de Iean Duc de Bourgongne son pere, parce que le Roy taschoit par tous moyẽs de les sauuer: mais il luy fut impossi-

ble, & fut accordé audit Duc que iuſtice & punition ſeroit faite de ceux qui auoient tué ſon pere, & qui auoient donné conſeil au Roy eſtant encor Dauphin de le faire tuer, & que le Roy meſme en feroit faire perquiſition par tout le Royaume pour les ſaiſir & apprehender.

Quand Charles Comte de Flandres fut tué dans la grande Egliſe de Bruges (comme ce bon Prince oyoit la Meſſe vn iour des cendres & donnoit l'aumoſne à vne pauure femme) par vne conſpiration de quelques vns de ſes ſubiets qui ne trouuerent iamais rien à reprendre en luy, que ſa grande deuotion, ſa iuſtice & ſa pieté: vertus odieuſes & ſuſpectes à tous les meſchans, Loys le Gros Roy de France qui ne vouloit ſouffrir que la mort d'vn ſi grãd ſeigneur

& vaſſal de la Couronne de France, maſſacré par les ſiens propres demeuraſt impunie, pour ne donner par l'impunité lieu à toute iniuſtice & impieté, & hardieſſe à d'autres ſuiets de commettre le ſemblable és perſonnes de leurs Princes, dreſſa vne grande armée & paſſa en Flandre, où eſtant arriué il enuoya par tout le pays ſes officiers pour apprehender les meurtriers, leurs complices & adherans, leſquels il fit diuerſement & par vne infinité de ſupplices nouuellement excogitez, executer en diuers lieux, ordonnant que toutes leurs maiſons en quelques lieux qu'elles fuſſent ſituées ſoubs les limites de ſa iuriſdiction, fuſſent abbatuës & leurs autres biens confiſquez. Meſmes fut publié & par Edict perpetuel & irreuocable, deffendu

que lesdites maisons demolies ne fussent sur grandes peines à ce imposées iamais reédifiées, & ce en memoire & execration de l'enormité du crime perpetré en la personne de leur Prince & seigneur naturel, estant ledit Decret encor pour le iourd'huy en la ville de Bruges bien estroictement obserué, où l'on peut voir encor maintenant plusieurs places vagues, desertes & sans aucun edifice.

Or il est auiourd'huy question de vanger l'assassinat d'vn Roy de France. Qui s'opposera à cela sinon ceux qui en sont autheurs, complices & conseillers? C'est donc à ceux qui en sont innocẽts de ne participer point à ceste acte execrable par vn consentement tacite ou expres: la cõniuence en cela est crime, la communication auec les meurtriers est vne ap-

probation du meurtre. Saisissez vous donc de ces traistres abominables, triez ces monstres d'auec vous, & ne vous laissez plus cõtaminer par leur frequentation. Represẽtez les garrottez & liez aux souuerains Magistrats, par ce moyen les meschans seront cognus, les bons consolez, & l'infamie de ceſt acte reiettée possible, sinon du tout pour le moins en partie sur vne autre nation que la nostre : & pour vostre regard vous sauuez voz biẽs, voz vies & voz honneurs, & remettez la tant heureuse, necessaire & longuemẽt desirée paix en voz mains & en ce Royaume.

Reste pour le quatriesme remede, que d'vn commun consentement, auec vn cœur François & ouuert, & auec vn triste repentir de vostre trop grande credulité, qui a seruy d'apast

aux factieux, pour vous faire donner dans les filets de leur damnable felonnie, vous vous iettiez aux pieds du Roy, que luy faciez protestation de demeurer desormais bons François, & amẽder les fautes passées par toutes les sortes de seruices signalez que pourrez imaginer, les plus propres pour enseuelir les maux & la memoire de voz rebellions. Vous deuez loüer Dieu auec nous de ce qu'il nous a donné auiourd'huy vn Prince, tresclement, tresmagnanime & tresreligieux en ses promesses. On louë la vaillance en Cesar, la felicité d'Auguste, la bonté de Trajan, la pieté d'Antonin, & la douceur de Titus Empereurs: toutes ces rares & belles qualitez reluisent & sont par vne grace diuine speciale, infuses en ce Prince auec tant d'egalité, qu'il

est

eſt mal-aiſé de iuger en laquelle il excelle d'auantage. Implorez donc ſa miſericorde, preſſez ſa bonté, rememorez luy ſa pieté, & quoy que ce ſoit faites en ſorte qu'il vous pardonne. Il n'aura iamais la force de vous refuſer, il ne ſeuit point contre ceux qui ſ'humilient, toutes les forces de la Chreſtienté ne le ſçauroiēt vaincre, voz iarmes, voz fideles ſubmiſſions & voz repentances le vaincront, & le contraindrez en fin à dire le bon mot: ſi toſt qu'il vous l'aura dit, voire en vne ſyllabe, ne doutez plus de ſa grace: ſa parolle vous ſerue de bonne & treſſuffiſante caution. Donnez vous auſſi bien garde de retomber comme il ſe gardera de vous manquer de ſa promeſſe, & croyez qu'il eſt à naiſtre qui auec raiſon & verité ſe puiſſe plaindre de ſa foy ou

parole violée. Faites voſtre compte que ce Prince n'eſt hay que de ceux qui luy veulent voler ſon Eſtat, de ceux qui ſont extremement meſchãs & de quelques vns qui ne le cognoiſſent pas. Nous diſons vulgairement qu'il faut cognoiſtre auãt qu'aymer: autrement l'amour n'eſt pas de duree. Ie dis par meſme raiſon, qu'il faut cognoiſtre auant que de hayr, autrement la hayne eſt treſmal fondée. Auſſi m'aſſeure-ie que vous n'auez point de hayne formée contre luy: vous n'auez que des illuſions, des fantoſmes & des paſſions, qui vous ont oſté iuſques icy la cognoiſſance de la verité. Il eſt temps de les deſpoüiller & de ſe recognoiſtre: toute choſe retourne facilement, voire appete de retourner à ſon premier eſtre & naturel. Les fiéures & maladies qui

nous suruiennent ont vn certain periode, auquel apres auoir cuit & repurgé les mauuaises humeurs de nostre corps, elles consistent & s'arrestent mesmement quand la nature est assistée & secouruë de l'art du bõ medecin. Il y a certains degrez iusques auſquels il est permis aux frenetiques de mõter : mais s'ils les passent ils entrẽt en manie & en fureur, qui sont maladies incurables & mortelles. Vostre Ligue est vne chaleur violente, c'est vne fiéure qui s'est attachée aux membres de ceſt Estat, il y a desia sept ans : si elle passe outre indubitablement vous estes perdus. Elle vous a desia rauy la meilleure part de vostre bon sens : elle maistrisera bien tost tout le reste, & ne trouuerez plus de remede & de gueriſon qu'au tombeau. Terminez donc ces

chaleurs vehementes, mortifiez ces passions desreiglées, vous auez eu tout loisir de les dissiper & exhaler tout à fait depuis vn si long temps. Il n'y a point de fieure ordinaire de si longue durée, vostre maladie se peut guerir sans ouurir la veine, sans prẽdre aucune infusion de rhubarbe ou autre fascheuse & mal plaisante medecine, si vous voulez: il ne faut point craindre le rasoir ny les cauteres, prestez seulemẽt l'oreille, aymez vostre santé & suyuez le bon regime que l'on vous donne, duquel mesmes vous pouuez vser auec plaisir, vous voylà gueris. Obeyssez, vous voylà sauuez, nature vous l'apprend, la raison le dicte, Dieu vous le commande: on vous y peut contraindre, vostre honneur vous y oblige, vous y auez auantage & profit: à quoy tient

il donc que vous vous priuez d'vn si grand bien? Ceste sorte d'obeyssance n'est point seruile, c'est plustost vne vraye liberté. Ce n'est point seruitude d'obeyr à Dieu, à la Loy, à son pere: le Prince est l'image de Dieu, c'est vne Loy animée, c'est le pere commun de la patrie: mais biẽ est-ce seruir, voire c'est estre esclaues d'obeyr aux vices & à l'impieté des brigans, des parricides & autres pestes, qui vous gourmandent & tyrannisent en toutes façons. Ce n'est pas ceste maniere d'obeyssance qui vous garantira, au contraire elle vous menera à perdition.

La vraye obeyssance, dit le Prouerbe est la mere de tout bon-heur & felicité. Les anciens, qui soubs le voile de leurs fictions, representoiẽt la verité de toutes choses, entre plu-

ſieurs epithetes & denominations qu'ils donnoient à leur Iupiter, ils luy attribuoient celle de Sauueur, comme celuy, par le moyen duquel ils attendoient leur ſalut & conſeruatiõ. Ce Iupiter Sauueur auoit pour femme vne nommée Pytharchie, qui vaut autant à dire qu'obeyſſance, & eſt proprement celle que nous rendons aux Princes, Magiſtrats & Superieurs. De ce mariage eſt yſſuë vne treſ-belle, treſ-aggreable & treſ-ſage fille nommée Eupraxie, c'eſt à dire felicité, voulans ces rares & grands perſonnages nous donner à entendre par ces gentiles & doctes inuentions, que tout ainſi que c'eſt le propre d'vn bon Prince de garder ſes ſubiets d'iniures & d'oppreſſions, de les prendre en ſa protection & les maintenir en repos, par le moyen de

ſes ſainctes & equitables Loix & ordonnances, bien & deuëment obſeruées, auſſi eſt-ce le deuoir des ſubiets d'obeyr purement & ſimplemẽt à icelles, ſ'ils veulent iouyr de la bien aymée fille de Iupiter, c'eſt à dire ſ'ils veulent eſtre heureux.

Par A. D. L. P. A. S.

BIBLIOTECA NAZ.
ROMA
VITTORIO EMANUELE